

	SYNTHÈSES GÉNÉRALES	p. 1
	LEXIQUE	p. 10
	BIOGRAPHIES	p. 18
	SOURCES FILMÉES	p. 20
	LES CINÉASTES	p. 20
	LES FILMS	p. 21
	LES SÉQUENCES ANIMÉES	p. 24
	SOURCES ECRITES	p. 25
	PISTES BIBLIOGRAPHIQUES	p. 28
	CHRONOLOGIE	p. 29

SYNTHÈSES GÉNÉRALES

AUXILIAIRES AFRICAINS

En raison du choix d'une colonie d'exploitation et non de peuplement, l'Etat colonial, les missions et les sociétés privées ne pouvaient compter que sur un nombre limité de « cadres » blancs. Dès lors, ces trois pôles s'appuyaient sur de très nombreux auxiliaires africains (soldats, clercs, catéchistes, moniteurs scolaires, infirmiers, clercs dans l'administration, etc.). Toujours confinés à des rôles subalternes, payés dans une proportion qui pouvait aller de 1 à 12 par rapport aux Européens, ce personnel auxiliaire exerçait parfois des fonctions équivalentes à celle d'un Occidental. A la veille de l'indépendance, il y avait par exemple plus de 8500 auxiliaires médicaux et agents sanitaires dans le service de l'hygiène. Les auxiliaires médicaux avaient fait six ans d'études, et étaient considérés par certains médecins européens aux idées plus larges comme des médecins à part entière, n'eut été le statut que leur réservait l'administration coloniale.

BILAN DÉMOGRAPHIQUE DU RÉGIME LÉOPOLDIEN ET GÉNOCIDE

Il est difficile de réaliser un bilan démographique du régime léopoldien au Congo pour la simple raison que nous ne disposons pas de recensements démographiques au début de l'EIC, ni même à la fin de celui-ci (le premier recensement date du milieu des années 1920). Les premières estimations reposent sur

les extrapolations des voyageurs, qui élargissaient à l'ensemble d'une région, voire même du pays, ce qu'ils constataient dans les localités qu'ils visitaient. Or les richesses en main-d'œuvre étaient très recherchées par les puissances occidentales, et cet argument avait son importance dans la recherche de capitaux, ou de financements d'œuvres évangélistes par des sympathisants en Occident. Les chiffres avancés à la fin du 19^e siècle et dans les premières années du 20^e siècle variaient de 20 à 30 millions.

Les premières accusations sur le plan démographique ont été avancées par Edgar Morel, qui chiffrait arbitrairement les pertes humaines à 10 millions pour une population qu'il estimait à 20 millions, soit 50% entre 1885 et 1910. Ce chiffre rond spectaculaire a été véhiculé sans relecture critique dans toutes les publications de vulgarisation, jusqu'à aujourd'hui (par exemple dans le livre du journaliste Adam Hochschild, *Les fantômes du roi Léopold*. Un holocauste oublié, paru en 1998).

Sur le plan scientifique, les historiens sont unanimes : ils rejettent tous les estimations élevées de Morel, relayées jusqu'à la fin du 20^e siècle, mais confirment le fait que les observations des témoins de l'époque, même non chiffrées, vont toutes dans le sens d'un dépeuplement significatif du bassin du Congo. Ces pertes humaines importantes sont liées sans aucun doute aux exactions du régime du caoutchouc (violences, déplacements volontaires des populations vers des zones moins soumises à la pression du travail forcé, affaiblissement dû à la cadence du travail exigé), mais également à des facteurs sanitaires (dont une

épidémie de maladie du sommeil très meurtrière, qui a d'ailleurs largement débordé les frontières de l'EIC à cette époque).

Dès lors, les travaux de vulgarisation récents qui ont popularisé l'idée que l'Etat indépendant du Congo aurait perpétré un génocide au Congo ne reposent sur aucune base scientifique. En outre, le terme génocide est impropre, puisque le régime léopoldien a certes recherché un profit maximal, au détriment des populations, mais sans intention d'anéantir la population congolaise. Au contraire, le projet de l'EIC reposait sur l'exploitation d'une main-d'œuvre abondante pour bénéficier au maximum des ressources naturelles du pays.

CAMPAGNE ANTI-CONGOLAISE (OU ANTI-LÉOPOLDIENNE)

Par ce terme, utilisé en Belgique, on qualifie la controverse anglo-belge sur la violence dans l'EIC. Cette campagne, animée principalement par Edmond Morel et la Congo Reform Association, et basée entre autres sur les témoignages de missionnaires anglo-saxons, divulgua des pamphlets très critiques sur la gestion du Congo par Léopold II. En réponse, des associations belges (en réalité commanditées par Léopold II et l'administration de l'EIC) publièrent à leur tour des brochures de protestation, de défense et de réhabilitation du projet colonial léopoldien. Le Congo devint une sorte d'archétype de la violence coloniale, et servit aussi à déculpabiliser les autres puissances coloniales (la France fut accusée des mêmes crimes du régime du caoutchouc, l'Allemagne se tint prudemment en retrait, alors qu'elle était elle-même occupée à massacrer les Hereros en Afrique australe).

CAOUTCHOUC

Il en existe trois sortes : une herbe dont on récolte la sève des racines, une liane tropicale (caoutchouc de cueillette) et l'arbre à caoutchouc (hévéa, cultivé dans des plantations). Pendant l'EIC, le seul caoutchouc exploité était celui de cueillette (caoutchouc des herbes et caoutchouc des lianes sauvages). Propriétaire potentiel du caoutchouc, l'EIC avait aussi la charge de le faire récolter. Faute de moyens financiers et humains suffisants, l'Etat instaura une politique de création de sociétés concessionnaires dont il détenait 50 % des actions (et donc des dividendes), auxquelles il cédaient une partie des terres pour en récolter le caoutchouc en son nom. L'expression "Caoutchouc rouge" provient d'un ouvrage polémique du journaliste franco-britannique, Edmond Dene Morel qui publia le livre *Red Rubber* en 1906. Elle fut reprise par de nombreux auteurs, jusqu'à la fin du XX^e siècle.

CHEMIN DE FER

L'EIC fut l'un des premiers espaces d'Afrique noire où l'on construisit des voies de chemin de fer. La première ligne, allant de Matadi à Léopoldville, fut construite de 1890 à 1898 sur 366 km. Elle doublait la partie non navigable du fleuve, autrefois parcourue à pied par des caravanes de porteurs, trajet long, coûteux et dangereux pour la santé. Ce premier chemin de fer fut réalisé par une filiale de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, la Compagnie du chemin de fer du Congo. Sa construction coûta la vie à 1.800 Africains et Chinois, et à près de 200 Européens. Par la suite, d'autres compagnies assurèrent la construction de voies de chemin de fer reliant le fleuve Congo en amont de Léopoldville au lac Albert et au lac Tanganyika, ainsi qu'à des sites miniers.

CLERGÉ AFRICAIN

Le seul programme scolaire de haut niveau accessible aux Africains fut pendant longtemps le séminaire qui préparait à la prêtrise. Le premier prêtre africain, Stefano Kaoze, fut ordonné en 1917. La formation d'un clergé africain répondit au manque de missionnaires européens au Congo, surtout à partir des années 1930. En 1935, il y avait 20.000 auxiliaires africains dans les missions (catéchistes, séminaristes, prêtres et religieux) ; en 1957, ce chiffre était passé à 35.000, (dont 16.000 dans les missions protestantes), parmi lesquels 366 prêtres et 3.400 séminaristes. Le premier évêque congolais fut sacré en 1952.

CODES ET RITES CORPORELS EN AFRIQUE CENTRALE

Dans les sociétés africaines, le maquillage du visage et du corps, les scarifications, le limage des dents et d'autres manipulations corporelles. étaient un véritable habit dicté par la tradition du groupe auquel l'individu se rattachait. Selon l'endroit du visage, la couleur employée, la forme de la scarification ou du motif maquillé, la matière, la signification changeait. Il s'agissait donc d'un véritable langage codé que les personnes du groupe initiées pouvaient déchiffrer. Ces codes remplissaient quatre fonctions : montrer l'appartenance à un groupe ethnique, communiquer avec le monde des esprits, afficher une initiation (un passage d'un groupe à un autre) ou une position rituelle, enfin affirmer son identité sociale (classe d'âge ou génération, profession, sexe, statut de mère, etc.).

Les scarifications (des incisions superficielles) avaient une signification sociale : généralement, on marquait par là le passage à l'âge adulte, ou l'entrée dans un groupe d'initiés chargés de fonctions spécifiques au sein du groupe. Il s'agissait également d'une véritable carte d'identité, doublée d'une recherche esthétique : le motif sculpté dans la peau permettait de distinguer l'appartenance à un groupe ethnique, à un

groupe professionnel, à un clan... Le limage des dents avait la même fonction.

Quant aux masques, que l'on doit comprendre non comme des objets recouvrant le visage ou la tête, mais tout le corps, ils associaient diverses matières (fibres, feuilles, peaux d'animal, cheveux, peinture corporelle, etc.) et des accessoires, chacun associé à une symbolique précise, lisible pour le groupe d'appartenance. Le masque une fois porté n'est plus un objet, mais le réceptacle des esprits, auquel se prête le porteur du masque. Certains éléments, comme le kaolin, renvoyaient au monde des esprits avec lequel la société cherchait à communiquer. La couleur rouge qui couvrait le corps de certaines femmes pouvait être liée au fait qu'une femme allaitait, par exemple.

Les Européens qui se sont trouvés face à ces codes corporels inédits les ont rarement compris : ils y voyaient un exotisme curieux, ensauvagé, sans signification particulière. Ce n'est que petit à petit que des ethnologues et anthropologues (parmi lesquels de nombreux missionnaires curieux de comprendre le monde qui les entourait) se sont réellement intéressés non à l'apparence mais au sens caché.

COLONIE D'EXPLOITATION VERSUS COLONIE DE PEUPEMENT

Dès les débuts de l'entreprise coloniale belge en Afrique centrale, les autorités se montrèrent très réticentes à l'idée que le Congo puisse devenir une colonie de peuplement, craignant qu'une présence européenne de longue durée, dont les membres s'impliqueraient dans la construction d'une société coloniale par l'établissement définitif de familles comme en Afrique du Sud, ne débouche sur des velléités d'autonomie vis-à-vis de la métropole. De nombreux freins furent ainsi déployés pour éviter une arrivée massive de colons, et écarter la menace d'une communauté de « poor whites » qui aurait sapé le prestige du Blanc dans la colonie. A cette fin, une caution importante était exigée (et ce jusqu'à la fin de la période coloniale : environ 50.000 francs en 1955). A l'opposé, les autorités coloniales encouragèrent l'envoi temporaire de cadres (fonctionnaires, agents de sociétés privées) pour exploiter les richesses de la colonie, optant pour ce que l'on appelle communément une colonie d'exploitation.

Ceci n'est pas propre à la colonisation belge ; la plupart des gouvernements coloniaux se sont en effet efforcés d'interdire l'établissement dans leurs colonies de petits colons qui ne disposaient pas d'un capital de départ suffisant pour s'y installer (les « poor whites »). Par contre, l'engagement d'ouvriers envoyés sur place pour un terme déterminé était fortement recherché pour la construction des infrastructures ou le travail dans les mines par exemple. De même, la Belgique préférait envoyer des cadres européens pour y effectuer leur carrière professionnelle au service de l'Etat ou des grandes sociétés,

mais ne les encourageait pas à s'y établir ainsi que leur descendance. Elle visait clairement une colonie d'exploitation, et non une colonie de peuplement (voir cette entrée). De ce fait, elle ouvrait un espace privilégié aux grandes sociétés de mines ou de plantation.

COLOUR BAR ET SÉGRÉGATION RACIALE

Le colour bar, ou barrière de couleur, est une expression qui caractérise un régime de ségrégation raciale basé sur la couleur de la peau. Cette barrière de couleur qui sépare le monde blanc du monde noir pouvait être uniquement sociale (des usages que personne ne transgresse, une pression sociale implicite) ou des lois, comme en Afrique du Sud. Au Congo belge et au Ruanda-Urundi, le colour bar existait à la fois dans les mentalités et dans les textes législatifs. La pression sociale jouait pour toutes sortes d'usages non écrits (comme les entrées séparées dans les magasins, les wagons séparés dans les trains et les bateaux, les magasins réservés aux Européens, qui servaient les Africains à des guichets extérieurs, ou encore les piscines, les terrains de jeu, les terrasses de café, les restaurants et les clubs, les écoles, les hôpitaux, etc.). Mais à ces pressions sociales implicites, il fallait ajouter une législation ségrégationniste au cœur même du système colonial pour tout ce qui concernait la législation du travail, de la liberté de circulation, et le système pénal (peines spécifiques aux Africains, prisons séparées, etc.). Si ce système ségrégationniste « belge » n'était pas institutionnalisé de manière aussi rigide qu'en Afrique du Sud, il existait pourtant bel et bien comme une réalité de la vie. On ne peut néanmoins parler d'apartheid, car les évolués voyaient par exemple leurs enfants acceptés dans les écoles pour Européens, ou dans les salles de spectacle, et étaient soumis à la même législation que les Européens dans le domaine de la liberté de circulation et du droit pénal. Cependant, si les lois ne cadenassaient pas la séparation totale entre coloniaux et colonisés, la pression sociale du monde colonial sur place rendait les échanges et la cohabitation réelle illusoire pour la toute grande majorité des Congolais.

COMMISSION D'ENQUÊTE

Suite aux nombreuses critiques et allégations sur les abus dans l'EIC, Léopold II institua en 1904 une commission d'enquête composée d'un magistrat belge et de deux magistrats étrangers (un Suisse et un Italien). Cette commission se rendit plusieurs mois dans l'EIC et procéda à plusieurs centaines d'auditions de témoins tant européens qu'africains. Elle rendit ensuite un rapport de près de 150 pages au Roi, rapport qui, contre toute attente, confirmait, dans un langage neutre, l'existence d'abus. Le rapport fut ensuite publié dans le *Bulletin officiel de l'EIC*, et la presse internationale et nationale en prit connaissance. La question de la reprise de l'EIC par l'Etat belge revint alors de manière aigüe sur le tapis.

COMMUNAUTÉ BELGO-CONGOLAISE

Lancée par le ministre des Colonies Buisseret en 1954, l'idée d'associer plus étroitement les évolués à la société coloniale dans « une communauté belgo-congolaise d'hommes égaux en droits et animés de sentiments fraternels » fut reprise par le roi Baudouin à son retour du Congo en 1955. Elle fut très abondamment relayée et amplifiée par la propagande officielle et par une série de partis politiques en Belgique, en total décalage avec les réalités de discrimination sur le terrain. En effet, de nombreux colons étaient très peu enthousiastes à l'idée de modifier le vivre ensemble tel que la ségrégation raciale implicite le configurait.

DOMESTICITÉ

Dans les colonies, le travail manuel non qualifié et le travail domestique étaient systématiquement confiés à des colonisés. Il ne fallait en effet pas atteindre ce que l'on appelait le prestige de l'homme blanc. Cette règle, bien qu'implicite, était très contraignante: le devoir de tout Européen était de ne pas déchoir de son statut de colonisateur. Il était invoqué par de très nombreux acteurs de terrain et de très nombreux théoriciens de la colonisation. L'usage d'employer des boys et des nounous à la maison, ainsi que des jardiniers, des porteurs, des blanchisseurs, etc. était si répandu que les premiers Congolais autorisés à se rendre en métropole furent stupéfaits de voir des Européens au travail, y compris dans des tâches très modestes (au fond des mines, comme balayeurs de rue, etc.).

DROIT COLONIAL

Le système judiciaire colonial comptait deux ordres de juridictions. Le premier était destiné aux Européens (et à quelques Congolais, sortis de la masse par leur éducation, ou leur statut extra-coutumier), s'appuyait sur le droit écrit dans le domaine du droit civil, et était exercée par des Occidentaux. Le second était réservé aux Africains, s'appuyait sur les coutumes des sociétés locales (droit non écrit), et était exercé par des Africains, contrôlés par des Européens. L'idée d'adopter deux régimes juridiques différents reposait sur la théorie de l'administration indirecte dans la colonie: il fallait préserver autant que possible les structures politiques et sociales et les coutumes non dégradantes ou cruelles des colonisés. De ce fait, tout Africain vivant dans le monde rural, au sein de sa communauté d'origine, était soumis au droit dit coutumier (progressivement codifié et rigidifié par les usages coloniaux) pour tout ce qui concernait le droit civil (mariage, filiation, propriété, etc.). Les Africains vivant dans les milieux extra-coutumiers (les camps de travail et les cités indigènes des villes, où une mixité ethnique et donc coutumière était à l'œuvre) étaient quant à eux soumis au droit colonial écrit.

Par contre, dans le domaine pénal, le droit colonial écrit concernait tous les Congolais (tant ceux des milieux extra-coutumiers

que ceux des milieux dits coutumier: abus d'alcool, consommation de chanvre, vols et violences, etc. étaient sanctionnés selon des peines prévues par le droit colonial écrit. Par ailleurs, une série d'obligations ne concernaient que les colonisés (ce que les Français appelaient le régime de l'indigénat, et que les Belges avaient coulé dans un ensemble appelé « infractions spéciales aux indigènes »). Ces infractions spéciales concernaient l'obligation de reboiser, de pratiquer des cultures de rente, de constituer des réserves de vivres, de se soumettre aux cordons sanitaires en cas d'épidémies (ce qui ne concernait pas les Européens), etc.

EFFORT DE GUERRE

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la colonie du Congo a joué un rôle déterminant dans l'insertion du gouvernement en exil dans le camp des Alliés. Dès le 28 mai 1940, le gouverneur général Pierre Ryckmans annonçait que le Congo resterait dans la guerre aux côtés des Alliés. L'effort de guerre de la colonie fut très minoritairement militaire, mais fut par contre très intense dans le domaine économique. Le Congo a ainsi en partie assuré la production industrielle du Royaume-Uni et des Etats-Unis pendant le conflit. Les populations furent fortement sollicitées pour cet effort de guerre, tant dans le domaine agricole que minier. La pression fut si forte que l'on assista d'ailleurs à des grèves et à des révoltes en divers endroits de la colonie. Le Gouverneur général reconnut cet effort intense à la fin de la guerre, et demanda que l'on tienne compte du travail énorme et exténuant fourni par les Congolais. Il fut peu entendu, même si quelques initiatives furent lancées en compensation de l'effort fourni (notamment le Fonds du Bien-Être indigène).

EGLISES ET MISSIONS RELIGIEUSES

L'Eglise catholique a connu deux périodes d'évangélisation au Congo. La première eut lieu au début du 16^e siècle au sein du royaume Kongo par des capucins portugais. La seconde démarra au 19^e siècle dans le courant du mouvement antiesclavagiste, et fut le chef de plusieurs ordres religieux belges, qui avaient été précédés dans la région par des sociétés protestantes. Les missions catholiques avaient chacune un champ d'action (par exemple les Jésuites dans le Bas-Congo, les Scheutistes au Kasaï, etc.). Plusieurs sociétés missionnaires anglo-saxonnes étaient actives dans la province de l'Equateur (notamment les baptistes anglais de la Congo Balolo Mission), dont certaines furent témoins des exactions des agents de l'EIC et des sociétés concessionnaires.

Dès l'EIC, une convention fut signée entre le Vatican et l'Etat léopoldien pour assurer la présence de missionnaires au Congo dans le domaine de l'enseignement et de l'évangélisation en contrepartie de concessions de terres. Cette convention se poursuivit après la reprise du Congo par l'Etat belge en 1908.

En effet, l'administration coloniale a délégué en grande partie aux missions catholiques les domaines de l'enseignement, de la santé, ou encore de la culture, domaines qu'elle subventionnait par ailleurs, et a favorisé leur implantation dans la colonie, au détriment des sociétés protestantes.

Les sociétés missionnaires ont mis sur pied la quasi totalité des institutions d'enseignement. Elles ont également contribué significativement au réseau sanitaire (même si l'Etat assurait dans ce domaine un réseau de dispensaires et d'hôpitaux officiels).

ESCLAVAGE, TRAITE ET TRAVAIL FORCÉ

Le territoire du Congo a connu plusieurs phases de traites négrières, contemporaines ou antérieures au système du travail forcé. En effet, l'esclavage (système socio-économique reposant sur une division de la société entre hommes libres et esclaves, les seconds ayant un statut juridique propre) n'était pas un phénomène récent en Afrique centrale. Sous sa forme domestique, il existait déjà dans de nombreuses sociétés avant l'apparition des traites transsaharienne, atlantique et arabe. Il était lié au sous-peuplement, qui rendait difficile la maîtrise de la main-d'œuvre libre, sur un continent où la force de travail était essentielle pour maîtriser une nature peu hospitalière. Il assurait les bases de la puissance militaire et économique des classes dirigeantes. A cet esclavage domestique interne au continent africain, s'ajoutèrent très tôt des traites négrières d'exportation de main-d'œuvre servile. En Afrique centrale, ces traites avaient deux destinations principales. La première se mit en place entre le 9^e et le 19^e siècle à partir des côtes orientales de l'Afrique, en lien avec le centre névralgique de Zanzibar (« traite arabe ») : des commerçants négriers pénétraient à l'intérieur du continent pour y ponctionner ivoire et esclaves. La seconde ponctionnait des esclaves pour les acheminer vers le Nouveau-Monde (« traite atlantique »). Au Congo, elle démarra durant la seconde moitié du 15^e siècle perdura jusqu'au 19^e siècle.

La colonisation mit fin aux courants esclavagistes traditionnels, mais établit immédiatement un autre système d'exploitation coercitive et répressive des populations locales, le travail forcé, qui remplaça l'exportation de la main-d'œuvre vers d'autres régions du monde par son exploitation sur place pour la collecte de ressources naturelles (ivoire, caoutchouc), puis pour la production de cultures de rente. Le système du travail forcé connut lui aussi deux périodes. Durant l'EIC, des compagnies concessionnaires étaient autorisées à imposer la cueillette aux populations locales. Après les réformes de la colonie du Congo belge, le travail forcé fut rebaptisé « système des cultures obligatoires » : les populations étaient contraintes à des cultures vivrières (pour éviter les famines), mais aussi à la production de cultures de rente, et à la construction ou à l'entretien d'infrastructures (voieries, etc.).

ETAT INDÉPENDANT DU CONGO (EIC) (BREF HISTORIQUE)

Après la conférence de Berlin qui a confirmé la souveraineté de Léopold II sur l'EIC, mais également imposé l'occupation effective du territoire, le roi cherche à tout prix à prendre concrètement possession du bassin du Congo. L'occupation du territoire est d'abord réalisée à partir de la côte atlantique, en établissant des postes le long du fleuve Congo depuis son embouchure. L'entreprise s'avère plus complexe dans l'est, où les Arabo-Swahili conservent dans un premier temps le contrôle du commerce de l'ivoire et de la traite négrière qui y est liée (à destination de la péninsule arabique principalement). En 1892, au terme d'une guerre dévastatrice entre les Arabo-Swahili et l'EIC, l'Etat s'assure le contrôle de l'ensemble du territoire en recourant à des troupes africaines (Force Publique).

Mais l'occupation du Congo est coûteuse. Le roi s'endette, finit par obtenir des prêts de l'Etat belge, recourt à un système de monopole sur l'ivoire et le caoutchouc dans le domaine privé de la Couronne concède le reste du territoire du Congo à des sociétés privées. Pour ouvrir le Congo aux marchés mondiaux, la construction d'un chemin de fer est lancée en 1889 et achevée en 1898.

Le système d'exploitation intensive du caoutchouc naturel (en plein boom avec la naissance de l'industrie automobile en Occident) génère des effets pervers : dans la course au rendement, les sociétés concessionnaires exploitent durement et violemment les populations congolaises. Ces abus sont dénoncés d'abord timidement, puis de plus en plus clairement par des missionnaires et autres témoins occidentaux, dont le Britannique Morel. Après la mise sur pied d'une commission d'enquête en 1904, dont les conclusions sont accablantes pour le système même d'exploitation du pays, le roi finit par léguer l'EIC à la Belgique en novembre 1908. L'Etat devient alors la colonie du Congo belge. Pendant toute la période de l'EIC, le roi Léopold II fut à la fois roi des Belges et roi du Congo, dans un système dit de co-titulature.

FORCE PUBLIQUE

Nom de l'armée et de la police congolaise dans l'EIC puis dans la colonie du Congo belge. La création de la Force Publique répondait au manque de cadres européens, beaucoup trop peu nombreux pour assurer eux-mêmes le maintien de l'ordre et la conquête des terres non encore soumises au pouvoir occidental. Dans l'Etat indépendant du Congo comme dans les colonies des autres puissances coloniales, les officiers étaient systématiquement des Blancs (au Congo, beaucoup n'étaient pas de nationalité belge) et le restèrent jusqu'aux indépendances (voire au-delà pour le Congo).

La Force publique assurait les fonctions d'une force de gendarmerie et était chargée de soutenir les explorations, de maintenir l'ordre ou encore d'occuper le terrain et de pacifier des zones

rétives au pouvoir occidental. Pour éviter la complicité ou l'indulgence des soldats africains avec les populations locales, les autorités coloniales recouraient à des troupes d'ethnies différentes de celles des populations encadrées. Les soldats bénéficiaient d'un statut à part dans la société coloniale: casernés, généralement avec leurs familles, partageant progressivement une langue commune (le lingala), ils ne dépendaient plus des coutumes locales, mais bien du droit colonial. En pratique, les recrues commençaient leur carrière militaire par un passage dans un camp d'instruction où elles apprenaient le maniement des armes et les mouvements de base de l'entraînement militaire.

Pendant la période de l'EIC, les soldats de la Force publique étaient souvent des captifs des trafiquants d'esclaves, venus de diverses régions du pays et « libérés » par l'Etat lors de campagnes militaires, ou des jeunes gens orphelins ou abandonnés sur lesquels l'Etat s'était arrogé la tutelle. Ces importantes troupes auxiliaires composées de Congolais de diverses origines ne connaissaient pas une organisation ou une discipline modernes. Elles pratiquaient des méthodes guerrières semblables à celles des autorités africaines et arabes qu'elles combattaient.

La Force Publique a connu un accroissement important tout au long de la période léopoldienne: de 1487 soldats en 1888, elle est passée à 13.011 hommes en 1907, à la veille de la reprise du Congo par la Belgique. Elle fut convertie en une véritable armée lors des deux conflits mondiaux. En temps de paix, elle comptait environ 13.000 soldats africains et 350 officiers européens.

GÉNÉRATIONS DE COLONIAUX

Fortement militarisée pendant l'EIC, l'administration coloniale fut progressivement convertie en un cadre civil après la reprise du Congo par la Belgique. Aux pionniers de la colonisation, rompus aux campagnes militaires et aux méthodes expéditives, se succédèrent plusieurs générations de coloniaux. Mais le véritable changement de mentalité eut lieu après la Seconde Guerre mondiale, quand arrivèrent en masse des fonctionnaires formés à l'Université coloniale, initiés aux langues locales et aux coutumes des populations, qui se distinguaient des précédents par une vision moins raciste, mais aussi par le recours à des moyens matériels et humains leur permettant de mettre en place davantage d'activités sociales ou humanitaires.

GUERRES DE PACIFICATION

Lorsque Léopold II prit possession sur le papier du bassin du Congo, un tiers du pays (le Haut-Congo) était organisé depuis deux siècles en une civilisation arabo-swahilie dirigée par des Congolais métissés avec des marchands d'esclaves et d'ivoire originaires de Zanzibar et de Mascate. Or l'Acte de Berlin imposait une occupation effective de l'ensemble du territoire à l'EIC pour avaliser son existence effective. Les affrontements furent donc

inévitables entre deux logiques d'exploitation des richesses naturelles et humaines du pays.

Les marchands Arabo-Swahili se montrèrent menaçants vis-à-vis des sociétés privées occidentales auxquelles Léopold II avait octroyé des concessions dans ces régions. Durant deux années (1892-1894), des combats eurent lieu entre la Force publique de l'EIC et les populations du Haut-Congo. Au terme de cette guerre, l'ensemble du Congo se retrouva sous l'autorité de l'Etat indépendant. L'objectif de ces guerres de conquête était d'assurer la paix dans les différentes régions du Congo, condition indispensable à la mise en valeur et à l'exploitation des territoires.

Les pratiques esclavagistes des Arabo-Swahili (appelés dans la terminologie de l'époque les Arabes ou les esclavagistes arabes) ont servi de prétexte sur la scène internationale pour justifier les guerres dites de pacification. La traite étant interdite depuis 1805, Léopold II organisa une véritable campagne de propagande pour donner à l'EIC le profil d'un croisé contre le commerce d'esclaves par les Arabes.

IMMATRICULÉS, CARTES DE MÉRITE CIVIQUES ET ÉVOLUÉS

Deux catégories de colonisés ont progressivement été tolérés dans les espaces réservés aux Blancs: il s'agit des immatriculés et des porteurs de la carte de mérite civique. Créées en 1948, les cartes de mérite civique étaient accordées individuellement aux Congolais qui avaient prouvé « leur désir sincère d'atteindre un degré plus avancé de civilisation ». Le mari devait être monogame, ne pas avoir subi de peine d'emprisonnement supérieure à six mois durant les cinq dernières années, savoir lire, écrire, calculer, et faire preuve d'une bonne conduite. Pour accéder au même statut, l'épouse devait présenter un certificat de capacité professionnelle ou une attestation de formation familiale et ménagère complète délivrée par la directrice de ce que l'on appelait un « Foyer social » (une sorte d'école ménagère et de puériculture pour les jeunes filles et les femmes des ouvriers dans les camps de travail et des citadins). Les autorités menaient une enquête au domicile des candidats afin de vérifier que leur habitat respectait les règles d'hygiène et les codes de conduite européens, qu'ils disposaient de revenus suffisants, etc. L'immatriculation, plus ancienne, mais remaniée en 1952, était réservée à une élite « ayant réellement accédé à la forme occidentale de la civilisation ». Il était possible de devenir immatriculé par mariage ou par naissance, contrairement au statut de mérite civique.

Ces deux groupes échappaient aux peines de fouet, pouvaient circuler la nuit dans les centres européens, et se rendre dans les salles de cinéma ou de bal des Européens, voyageaient en classe intermédiaire entre les autres colonisés et les Blancs sur les bateaux et dans les trains. Ils ne représentèrent jamais qu'une toute petite minorité des Congolais. Ainsi, les porteurs de carte

de mérite civique étaient 1557 en 1958, tandis qu'il y avait 217 chefs de famille immatriculés à la même date.

Hormis ces catégories spécifiques, dûment enregistrées, les colonisateurs reconnaissent l'émergence d'une classe dite d'évolués. Ces derniers étaient des Congolais vivant en ville ou dans des camps de travailleurs, ou encore à proximité de postes de missions religieuses, qui avaient suivi un minimum de scolarité, avaient une profession d'ouvriers qualifiés, d'artisans modernes, de clercs, etc. et avaient adopté une série de codes de conduite des Européens. Patrice Lumumba estimait qu'ils étaient environ 100.000 au moment de l'indépendance.

LIBÉRÉS

Terme employé pour nommer les esclaves des négriers arabo-swahili libérés par les troupes coloniales, qui se trouvèrent ensuite souvent enrôlés dans la Force publique ou confiés aux colonies scolaires (il s'agissait de grands établissements entourés de plantations où les enfants mis sous tutelle de l'Etat étaient formés par des missionnaires avant d'être intégrés dans l'armée, l'administration ou les missions) pour en faire des clercs ou des auxiliaires de mission. Ces anciens esclaves étaient coupés de leurs racines familiales et sociales. Pendant leur captivité auprès des commerçants swahili et arabisés, ils étaient considérés comme des marchandises, et n'avaient donc pas d'ancrage social, contrairement aux esclaves domestiques des sociétés anciennes africaines, qui étaient généralement intégrés dans la famille élargie ou le lignage (ensemble de familles descendant d'un même ancêtre commun). Une fois « libérés » par l'EIC, ces anciens esclaves n'étaient pas libres de rentrer dans leur société d'origine. Ils étaient incorporés par l'Etat ou confiés par celui-ci à des missions religieuses.

MAINS COUPÉES ET VIOLENCES DANS L'EIC

Au cours des années 1900, l'EIC a été accusé d'avoir toléré, voire organisé systématiquement un vaste système de violences et de brutalités, voire d'atrocités (actes barbares, mutilations, cannibalisme, représailles sanglantes). Des centaines de témoins africains et européens, militaires, villageois, fonctionnaires de tout rang, missionnaires chrétiens et voyageurs ont effectivement fait état d'exactions commises par les milices africaines au service de l'Etat et des sociétés concessionnaires. Interdites par les lois de l'EIC, ces exactions n'en furent pas moins nombreuses et commises dans de vastes régions du Congo. Une Commission d'enquête (voir cette entrée) se rendit sur place en 1904 et confirma l'existence de ces exactions et l'ampleur des violences liées au système d'exploitation dans l'EIC.

En ce qui concerne plus spécifiquement les mains coupées, il existe une vingtaine de photographies de personnes mutilées vivantes, ou d'individus montrant des mains coupées.

Ces mains provenaient des cadavres des Africains abattus par les sentinelles africaines, qui devaient justifier l'usage de leurs cartouches. Ces sentinelles visaient les personnes qui se rebellaient contre elles ou contre l'obligation de récolter le caoutchouc. Les mains ne devaient être prélevées que sur les cadavres. Mais progressivement, les mutilations devinrent également un moyen de terroriser les populations, afin de les inciter à apporter les quotas de caoutchouc exigés. Certaines de ces photos sont sujettes à interprétation, car des spécialistes en médecine estiment que plusieurs individus sans main ou avec des nez atrophiés pouvaient être des personnes atteintes de maladies mutilantes et non d'une mutilation volontaire par une arme blanche. Ceci n'enlève rien à la réalité avérée de mutilations effectuées sur des populations sans défense dans les régions des sociétés concessionnaires occupées à la récolte du caoutchouc.

MÉTISSAGE

Dans une société coloniale traversée par la ségrégation raciale, le métissage n'était pas absent, mais était un sujet d'embarras pour les autorités coloniales. En effet, dans un monde où les règles et la justice différaient selon la couleur de peau, que fallait-il faire face à des gens qui étaient l'un et l'autre, ou ni l'un ni l'autre ? En 1956, on estimait qu'il y avait environ 10.000 métis au Congo, soit 15 fois moins qu'en Angola par exemple. L'Etat, les missions, des sociétés de bienfaisance s'emparèrent de la question. L'Etat s'arrogea notamment la tutelle sur ces enfants s'ils n'étaient pas reconnus par leur parent européen (presque toujours un homme), et si l'administration estimait que l'enfant était livré à lui-même ou mal soigné. Dans les faits, l'administration chercha à soustraire ces enfants du milieu africain en les plaçant dans des pensionnats ou orphelinats qui leur étaient réservés, et en les préparant à des professions pour « évolués » (moniteurs, assistants médicaux, sages-femmes, etc.).

ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE

La colonie du Congo belge était organisée de manière fortement hiérarchisée et centralisée sur le plan administratif et politique. Au sommet de la pyramide, on trouvait le ministre des Colonies en Europe (et l'administration métropolitaine) et le Gouverneur général en Afrique (avec les services généraux de la colonie sur place, établis dans la capitale, Léopoldville). Le Congo était divisé en provinces, elles-mêmes réparties en districts, subdivisés en territoires. Ensuite, à l'échelon plus local, on trouvait soit la ville, compartimentée en districts urbains puis en quartiers, soit les secteurs et les chefferies, divisés en groupements indigènes, puis en villages.

Le système adopté au Congo belge était celui de l'administration indirecte : il était basé sur le maintien des structures dites

traditionnelles ou coutumières, chapeautées par l'administration coloniale européenne. Dans cette logique, les chefferies locales étaient intégrées dans l'appareil administratif colonial, mais avec un rôle subalterne et un contrôle important de l'Etat. Le système n'avait d'indirect que le nom, car tout chef récalcitrant était écarté, et la croissance des villes vidait de sa substance le pouvoir local au profit de communautés dites extra-coutumières, sur lesquelles l'Etat colonial avait une mainmise beaucoup plus directe.

Dans l'Etat indépendant du Congo, le système était beaucoup plus sommaire : quelques hauts fonctionnaires en Belgique autour du Roi Léopold II, une administration restreinte établie dans la capitale de l'époque (Boma), et quelques centaines d'agents répartis dans tout le territoire de l'Etat indépendant.

PEUPEMENT EUROPÉEN AU CONGO

A) Pendant l'EIC (1885-1908)

Comme dans les colonies africaines des autres puissances européennes, l'administration de l'EIC était numériquement très faible. De même, les premiers coloniaux, agents de société ou agents de l'administration, n'étaient pas tous originaires de la métropole. À côté d'une minorité de Belges, on trouvait de nombreux Scandinaves, généralement capitaines des steamers sur le fleuve Congo, des Italiens, des Suisses, des Portugais, des Britanniques, des Sud-Africains dans la région minière du Katanga, etc. En 1885-1886, l'EIC comptait 91 agents de l'Etat ; en 1901-1902, ils étaient 1.272. Les femmes occidentales étaient très peu nombreuses, et aucune n'était engagée par l'Etat ou les sociétés privées. La plupart d'entre elles étaient des missionnaires tant catholiques que protestantes. Quelques unes accompagnaient leur époux (hauts fonctionnaires ou directeurs de sociétés).

b) Pendant la colonie du Congo belge (1908-1960)

En 1908, il y avait 2943 Blancs au Congo, dont 58,2% de Belges. Tout au long de la période coloniale, on assiste à une croissance simultanée du nombre d'Européens, et parmi eux, de la proportion de Belges. Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, il y avait 5926 Occidentaux dont 59,9% de Belges. En 1920, ils étaient 6991 Blancs. En 1930, 25.679 Européens (parmi lesquels 6234 femmes et 2725 enfants), et 68,8% de Belges. En 1939, la population occidentale atteignait 25.209 Européens, dont 7347 femmes et 4414 enfants. Les Belges en représentaient près de 70%. Le mouvement s'accéléra fortement après le second conflit mondial, avec une population de plus de 52.000 Blancs en 1950 (contre un peu moins de 11 millions de Congolais) et de plus de 110.000 en 1959 (contre un peu plus de 13 millions de Congolais). Les femmes et les enfants en composaient près de 65%. Ceci indique un changement considérable du profil des colonisateurs, l'homme célibataire des débuts étant désormais un cadre de la petite et moyenne bourgeoisie venu en famille dans une colonie offrant de nombreux équipements sanitaires, scolaires et de

loisirs. A la veille de l'indépendance, 8 Européens sur 10 étaient des Belges. Les temps avaient bien changé depuis l'EIC où des agents présents sur place comptaient très peu de Belges.

PROPAGANDE

Dès la création de l'EIC, le roi Léopold II a mis à profit toutes les techniques modernes de l'époque (gravure, dessin, cartes postales, photographies) pour légitimer son entreprise coloniale. L'imagerie coloniale mêlait alors des clichés d'esclavagistes et de guerriers « arabes », de cannibales aux dents taillées, de héros et de pionniers de l'entreprise léopoldienne. A contrario, les adversaires de l'entreprise léopoldienne ont eu aussi mis en branle des campagnes médiatiques dans la presse ou par meetings interposés, où l'on projetait avec la lanterne magique des mains coupées et des Africains enchaînés ou mutilés. La propagande officielle, missionnaire, économique ou humanitaire a joué un très grand rôle dans le processus colonial et dans sa lecture par les populations des métropoles. Avec l'apparition du cinéma, cette propagande jusqu'alors photographique est devenue animée, gagnant en impact émotionnel. L'Etat belge a organisé de manière plus systématique encore la communication de promotion du projet colonial en métropole par divers organismes créés à cet effet (Office colonial, Office de propagande économique, Office du tourisme du Congo belge) et par divers acteurs (les agences de photographies et de films chargées d'alimenter ces offices). Une partie de cette propagande fut progressivement conçue pour toucher également les populations africaines et européennes de la colonie, afin de créer un lien social, ou de susciter une entente interraciale bien difficile à mettre en œuvre.

PUNITIONS CORPORELLES (DONT LA CHICOTTE)

Pendant la période léopoldienne, mais également par la suite, le colonisateur a prévu le recours aux châtiments corporels. La chicotte (fouet) était en principe uniquement infligée aux prisonniers récalcitrants comme peine disciplinaire, et non à l'ensemble de la population dans le cadre de peines pénales. Dans les faits, surtout pendant l'EIC, son usage était beaucoup plus répandu. Elle était administrée par les auxiliaires africains des agents européens, civils ou militaires. Sous l'EIC, la peine maximale était de 100 coups. Elle passa à 50 coups en 1905, et à 12 en 1913 ; elle fut abolie en 1959.

QUOTAS

Pour obtenir des rendements élevés, les autorités de l'EIC et les compagnies concessionnaires mirent en place un système d'exploitation très dur, imposant aux populations des régions riches en caoutchouc naturel des quotas de livraison élevés et punissant tout manquement, passivité ou résistance par des exactions

et des violences (prises d'otages, viols, châtements corporels, exécutions sommaires, campagnes militaires punitives). De leur côté, les agents de l'Etat et des sociétés concessionnaires devaient atteindre des objectifs de récolte. La pression s'exerçait donc doublement sur les populations concernées, car les agents étaient eux-mêmes sous tension.

SECTEUR PRIVÉ ET TRUSTS AU CONGO

Dès la période léopoldienne, le secteur privé fut étroitement associé au projet colonial, l'Etat accordant des facilités aux grandes entreprises en termes de concessions de terres, mais aussi d'aide au recrutement de main-d'œuvre par exemple. L'annexion du Congo par la Belgique a renforcé cette tendance, donnant aux grandes sociétés privées l'occasion d'acquérir une grande influence dans la colonie. Une des plus grandes fut la Société Générale, entrée dans le champ économique congolais en 1906, et active à travers des holdings spécialisés et de nombreuses filiales, dans le secteur minier, agricole, forestier, les infrastructures, les industries de transformations, etc. Le profil du secteur privé au Congo était dominé par quelques sociétés holdings et divers sous-holdings savamment emboîtés, qui contrôlaient avec ou sans l'aide des pouvoirs coloniaux officiels une multitude d'entreprises congolaises dans tous les secteurs de l'économie coloniale. A côté de ces grandes sociétés, des colons indépendants organisaient eux aussi, mais dans une proportion bien plus marginale, des entreprises (plantations principalement) dans certaines régions du Congo, notamment le Kivu et le Katanga.

SYSTÈME DOMANIAL

L'entreprise léopoldienne au Congo avait la vocation d'être une source inépuisable de profit. Or, elle s'avéra au contraire un véritable gouffre financier : pesaient lourdement sur le budget les expéditions et la création de nombreux postes pour occuper effectivement le territoire et barrer la route aux adversaires européens (principalement l'Angleterre), les campagnes militaires nécessitant des troupes militaires nombreuses pour briser la résistance des autorités africaines, mais aussi la construction d'infrastructures pour assurer la mise en valeur du pays, tel le coûteux chemin de fer du Bas-Congo. Tout cela avait englouti une bonne part de la fortune de Léopold II. L'Etat belge, sollicité, consentit un prêt, qu'il faudrait rembourser. Pour y parvenir et sauver l'entreprise congolaise de la faillite, on mit en place ce que l'on appelle le système domanial. Celui-ci consistait à déclarer propriété de l'Etat toute terre réputée « vacante » (c'est-à-dire non directement cultivée par les populations locales) et les richesses naturelles qui s'y trouvaient. Seul l'EIC avait le droit de les exploiter et de les commercialiser, ou d'octroyer des concessions à des sociétés privées. Le système commença à devenir très rentable à partir de 1895 avec la récolte de l'ivoire et du caoutchouc sauvage dans certaines régions du Congo (principalement l'Equateur).

THÉORIES RACIALES

Au 18^e siècle, la classification du vivant est appliquée aux êtres humains, ce qui a pour effet de sortir l'Homme de sa position privilégiée au sein de la Création. Au 19^e siècle et pendant les premières décades du 20^e siècle, on assiste à l'émergence et à l'apogée d'un racisme pseudo-scientifique (notamment Gobineau), contemporain de l'émergence et de l'apogée de la deuxième colonisation, celle du 19^e siècle. Basée sur la thèse d'une inégalité raciale, la classification des populations est biologisée. Les critères conçus initialement pour distinguer l'homme de l'animal sont désormais appliqués entre divers groupes humains, dans une perspective hiérarchisée et hiérarchisante. L'idéologie raciste devient un projet politique et s'inscrit dans une visée impérialiste : la diversité des peuples n'est plus expliquée par une histoire culturelle différente, mais par une origine biologique différente.

Dans les milieux religieux et missionnaires, la lecture « raciale » des sociétés fut quant à elle influencée par le mythe de l'origine des races dans la Bible (Table des peuples dans la Genèse) autour de la descendance des trois fils de Noé après le déluge. Selon ce récit biblique, Cham (Ham en hébreu) se moqua de la nudité de son père ivre, lequel à son réveil maudit la descendance de Cham et la condamna à devenir l'esclave des deux autres lignées.

On oscille donc au 19^e et au 20^e siècles entre les mythes et le discours fabuleux des sciences (selon les termes de Maurice Olender). Ces théories raciales, qu'elles fussent inspirées par une vision mythique ou par des théories scientifiques aujourd'hui déclassées, furent aussi inscrites au cœur d'enjeux socio-politiques et économiques, parmi lesquels la colonisation fut un terreau favorable. Pour la justifier, il fallait en effet arguer de la supériorité raciale et civilisationnelle de l'Occident, dès lors autorisé, et même obligé sur le plan moral, à venir en aide aux populations arriérées par leur race et leur degré de développement.

TRAITE ARABE

voir "ESCLAVAGE, TRAITE ET TRAVAIL FORCÉ"

TROUPES COLONIALES PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Une partie des troupes coloniales du Congo ont été impliquées dans des opérations et des mouvements militaires pendant la Seconde Guerre mondiale. Il y eu par exemple 300 volontaires dans les forces britanniques à l'Est, environ 24.000 hommes engagés pour la plupart en Ethiopie contre les Italiens, puis au Nigeria contre les troupes françaises de Vichy, enfin 2000 hommes au Moyen Orient et en Birmanie.

LEXIQUE

ABIR (*Anglo-Belgian India Rubber and Exploration Company*): société coloniale fondée avec des capitaux anglais et belges, active dans la province de l'Équateur de l'État Indépendant du Congo. Cette société disposait d'une concession de huit millions d'hectares. Beaucoup d'abus envers les populations locales furent commis sur ses terres dans le cadre de la collecte de caoutchouc.

Actes de Berlin: il s'agit des actes de la Conférence de Berlin de 1885, au cours de laquelle l'État indépendant du Congo obtint une reconnaissance internationale.

Administrateur: agent de l'État gérant un territoire et y réalisant la politique envers les populations locales et la politique économique. Il exerce également des fonctions de juge.

Allèges: chalands utilisés pour charger les navires.

Ango: chef-lieu de territoire dans la province orientale du Congo.

Anthropologie physique: science étudiant les groupes humains du point de vue physique et biologique. À l'origine, cette science, obsédée par les différences entre les peuples utilisait la notion de race dans ses schémas d'explication de la diversité humaine en les positionnant sur une échelle évolutionniste. Elle recourait fréquemment à l'anthropométrie (mesures de la longueur des membres, du torse, etc.) et à la néphrologie (examen des bosses du crâne sur base duquel on déduisait des traits de caractère).

Arabo-swahili: chefs africains musulmans venus de Zanzibar, ainsi que métis arabes ou indiens qui s'adonnaient à la traite d'esclaves et au commerce de l'ivoire dans l'Est du bassin du Congo et sur la côte orientale de l'Afrique. Dans la terminologie coloniale, on les appelait esclavagistes arabes.

Assimilation: processus permettant à un étranger ou à une minorité de s'intégrer dans un groupe social plus large ou plus puissant en adoptant ses caractéristiques culturelles (langue, système de valeurs) et en abandonnant son ancienne façon de vivre (dans des termes plus actuels, on parlerait d'acculturation).

Assistant médical: auxiliaire des médecins occidentaux ayant suivi une formation médicale poussée de six ans.

Association internationale africaine: créée lors de la Conférence géographique sur l'Afrique organisée à titre privé par Léopold II, son but était la répression de la traite et l'ouverture de l'Afrique au commerce international.

Atrocités congolaises: nom donné aux abus commis envers les populations locales pendant le régime léopoldien de l'État Indépendant du Congo.

Autochtone: originaire du pays où l'on habite. Dans le vocabulaire colonial, on parlait d'« indigène » ou d'« aborigène ».

Autorité coutumière: dans le vocabulaire colonial, on qualifiait ainsi l'autorité africaine garante de l'ordre social et de la coutume.

Bahutu (ou Hutu): groupe social ou ethnique (selon les scientifiques, les avis divergent) vivant dans la région des Grands Lacs (Rwanda, Burundi, et aujourd'hui également en RDC).

Baleinière: embarcation longue et fine, pointue des deux côtés.

Bakuba: populations du Kasai (centre du Congo).

Baluba: populations du Katanga (sud-est du Congo), qui se sont également installées dans le Kasai.

Bamboula: tambour d'Afrique noire, puis danse sur le son de ce tambour. Par la suite, le mot est devenu une injure raciste pour parler d'une personne noire originaire d'Afrique. Une marque de biscuits française a jusque dans les années 1990 eu comme mascotte un petit garçon noir habillé d'une peau de léopard vivant dans un pays imaginaire, le Bambouland.

Bantou (ou bantu): famille de langues africaines que l'on retrouve sur la plus grande partie du continent au sud du Sahara. Les Occidentaux de la période coloniale qualifiaient de « Bantous » les populations d'Afrique centrale et australe et leur attribuaient des caractéristiques morales, physiques, etc. Ces catégories sont totalement obsolètes aujourd'hui. Par contre, la parenté des langues bantoues est avérée.

Barbares, barbarie: du grec ancien « étrangers », puis pour les Romains, tous ceux vivant hors de leur autorité (hors du *limes*, la frontière de l'Empire). Le terme barbare a pris au début du 11^e siècle un sens nouveau: pour l'Eglise, il s'agissait de tous ceux qui n'étaient pas catholiques. Au 16^e siècle, les humanistes de la Renaissance lui donnèrent le sens de celui qui n'est pas éduqué, qui est rustre et violent (pour qualifier ceux qui ont ruiné les merveilles de l'Empire romain, redevenues à la mode). Au 18^e siècle, le terme est utilisé en France pour qualifier les habitants de l'Afrique du Nord (Berbères). Enfin, au 20^e siècle, le terme a pris une connotation de sauvagerie et de violence brutale pour qualifier l'Allemagne nazie notamment.

Baringa: village de l'Équateur où était établi un poste missionnaire de la mission d'Alice Harris, la *Congo Balolo Mission*. Ce village se trouvait sur une concession de l'ABIR, une multinationale qui exploitait le caoutchouc.

Barrière de couleur: voir colour-bar.

Bas-Congo : région de la RDC entre l'Océan et la capitale de Kinshasa.

Basenji : terme bantou signifiant paysan, villageois, qui a pris progressivement le sens péjoratif de sauvage, primitif.

Batetela : populations du Kasai (centre du Congo).

Batutsi (ou Tutsi) : groupe social ou ethnique (les interprétations des scientifiques varient à ce propos) vivant dans la région des Grands lacs (Rwanda, Burundi et Kivu). Les rois de la région étaient en général des Tutsi.

Batwa (ou Twa) : groupe social ou ethnique (les interprétations des scientifiques varient à ce propos) vivant dans la région des Grands Lacs. Selon le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), ce sont des « gens de la forêt : pygmées répandus dans les forêts du Congo belge, et dont la taille ne dépasse pas 1,45m ».

Belge (Le) : dans la plupart des agglomérations coloniales, ce terme désignait une cité pour Africains.

Boma : première capitale de l'Etat Indépendant du Congo, et port fluvial du Bas-Congo.

Bolebo : village au bord du fleuve Congo dans la province de l'Equateur (nord-est du Congo), dans une zone confiée à une société privée qui avait reçu une concession de l'EIC.

Boula Matari : dans le sens le plus commun : « briseur de roches », soit le surnom donné à Henry Morton Stanley à la fin du 19^e siècle. Cependant, Pigafetta, géographe et humaniste italien, et Duarte Lopez, ambassadeur du roi du Portugal à la cour du roi du Kongo à la fin du 16^e siècle, signalent déjà l'emploi de ce terme dans leur *Description du royaume du Kongo et des contrées environnantes* publiée à Rome en 1591, comme le nom d'un membre de la cour du roi du Kongo à la vie dissolue, dont le cadavre selon une légende locale aurait été enlevé par les démons après son enterrement (cfr J. TONDA, *Le souverain moderne : le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, 2005, p.138-139, citant le Père François Bontinck). Il est donc difficile de savoir quel sens exact les Congolais donnaient au surnom dont ils avaient affublé Stanley.

Bourse de travail : organisme s'occupant du recrutement de main-d'œuvre autochtone.

Boussira : rivière et région de l'Equateur (nord-est du Congo).

Boy : dans la terminologie coloniale, il s'agissait d'un domestique masculin. Les coloniaux engageaient très peu de femmes pour les tâches domestiques dans les quartiers européens.

Brousse : espaces non urbanisés dans la colonie.

Brufina : filiale de la Banque de Bruxelles.

Bukama : chef-lieu de territoire dans la province du Katanga (sud-est du Congo).

Bukavu : ville du Kivu, à l'Est du Congo, près de la frontière avec le Rwanda.

Bwana Kitoko : il est généralement admis que cette expression par laquelle les Congolais avaient baptisé le roi Baudouin lors de son voyage au Congo en 1955 signifiait « le beau seigneur » (de *bwana*, homme puissant en swahili et *kitoko*, beau, joli, en lingala). Il est cependant curieux que les Congolais aient associé, contrairement à leurs habitudes, deux mots issus de langues différentes. Il est possible que le cinéaste André Cauvin ait modifié le surnom de Baudouin, qui aurait plutôt été *mwana* (enfant en lingala) *kitoko* (beau en lingala), « le bel enfant », pour en faire le titre de son film de propagande sous le nom un peu modifié de *Bwana Kitoko*, « le beau seigneur », à la signification beaucoup plus porteuse.

Campagne anticongolaise : nom donné par les Belges à la campagne médiatique menée par Casement et Morel depuis le Royaume-Uni pour dénoncer le régime léopoldien et ses abus dans les concessions caoutchoutières.

Caoutchouc : il existe trois sortes de caoutchouc : le caoutchouc des herbes, le caoutchouc sous forme de liane tropicale (ces deux premières catégories donnant un caoutchouc de cueillette) et l'arbre à caoutchouc. Pendant l'EIC, le caoutchouc exploité était un caoutchouc de cueillette. La sève était recueillie dans des zones marécageuses insalubres. Il fallait en outre beaucoup de patience pour trouver et atteindre les lianes, puis attendre que la sève s'écoule goutte à goutte.

Caoutchouc rouge : cette expression provient d'un ouvrage polémique d'un journaliste franco-britannique, Edmond Morel qui publia le livre *Red Rubber* en 1906. Cette expression fut ensuite reprise par de nombreux auteurs, jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Carte d'immatriculation : carte fournie à partir de 1952 à des Congolais triés sur le volet, leur permettant de passer sous le régime de la législation civile congolaise de droit écrit, et donc d'être assimilés aux « non-indigènes » pour la circulation nocturne, les tribunaux, etc.

Carte de mérite civique : créée par décret en 1948, cette carte reconnaissait à certains Congolais le mérite de se trouver en bonne voie d'europanisation. Les Congolais qui disposaient de cette carte bénéficiaient d'un statut privilégié par rapport à l'ensemble de la population colonisée.

Chef coutumier : avant la colonisation, il s'agissait du titre de tout dirigeant africain, du plus petit au plus grand territoire. Pendant la période coloniale, il s'agissait de l'interface entre le colonisateur et les colonisés, dans les régions rurales régies par la coutume.

Chef de poste : agent européen au niveau local, tant pour l'Etat que pour les sociétés privées.

Chicotte (ou chicote) : nom d'origine portugaise désignant une lanière en peau d'hippopotame, de buffle ou d'éléphant, séchée, extrêmement dure, utilisée comme fouet pour les châtimements corporels.

Chinkolowé : il s'agit du site minier de Shinkolobwe au Katanga (sud-est), principale source de l'uranium au Congo.

Chutes Kiambo (ou Kiubo) : parmi les plus belles chutes du Congo, elles se situent dans le Katanga (Sud-Est du Congo).

Circonscriptions indigènes : dans le vocabulaire colonial, on qualifiait ainsi « les groupements coutumiers réunis suivant leurs conditions ethniques ou autres ».

Cité : nom des quartiers réservés aux Africains dans les villes du Congo belge et du Ruanda-Urundi. La ville blanche était séparée de ces cités par une zone de no man's land, ainsi que par le camp de la Force Publique, des espaces verts (zoo ou autres) et des espaces économiques.

Civilisation : du latin *civis*, citoyen. Le terme apparaît au 18^e siècle. Deux acceptions sont possibles : la première est ethnographique et désigne un ensemble de traits caractéristiques de l'état d'évolution d'une société donnée sur les plans technique, intellectuel, politique et moral. La seconde, inspirée de la vision hiérarchisée et évolutionniste du 19^e siècle, comporte un jugement de valeur et échelonne la civilisation en degrés bâtis sur une vision ethnocentriste.

Civilisé : ce terme très ancien (déjà au Moyen-Âge) avait le sens d'urbain, civil, poli, courtois, sens qu'il conservera jusqu'au 17^e siècle. Au 18^e siècle, à cette notion de courtoisie, s'ajoute l'aspect de politesse des mœurs et de développement économique (Voltaire). Au 19^e siècle, le terme prend le sens d'évolué.

Clan : groupe social issu d'un même ancêtre mythique. Le clan regroupe plusieurs lignages (familles étendues).

Clerc : employé de bureau africain.

Colon : au 14^e siècle, ce terme qualifiait le cultivateur d'une terre dont le loyer était payé en nature. A la fin de l'empire romain et au Moyen-Âge, on appelait colon une personne non libre attachée au sol qu'elle exploitait et par extension : tout cultivateur. Le sens que nous connaissons aujourd'hui est survenu au 18^e siècle : celui qui est allé peupler, exploiter une colonie ; par extension, celui qui habite les colonies, qui y est né, par opposition à ceux qui sont nés ou habitent la métropole ; au figuré : membre d'un groupe d'individus de même origine fixés dans un autre lieu (opposé à autochtone, indigène) (P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1981, t. 1, p. 824).

Il faut distinguer ce terme de celui de colonial : le colon est un Occidental qui a choisi de s'installer durablement, voire définitivement dans la colonie et y développe des activités

économiques en tant qu'indépendant. Le colonial est tout Européen venant vivre, soit temporairement, soit définitivement, dans la colonie.

Colonial : habitant des colonies originaire de la métropole, quelle que soit sa profession ou la durée de son séjour sur place (temporaire ou définitive).

Colonie : « (terme du 14^e siècle, du latin *colonia*) : 1) réunion, groupe d'hommes partis d'un pays pour aller en habiter, en exploiter un autre ; par extension, la population qui se perpétue à l'endroit où se sont fixés les fondateurs ; 2) le lieu où vivent les colons ; 3) établissement fondé par une nation dans un pays étranger, désert ou peu évolué, qui est placé sous la dépendance (et plus particulièrement sous la souveraineté) du pays occupant ; *colonie pénitentiaire* : établissement spécial pour jeunes délinquants. Il se dit aussi du territoire colonial où les condamnés aux travaux forcés purgent leur peine ; 5) par extension, l'ensemble des étrangers originaires d'une même province, d'une même ville qui séjournent dans une région, une ville (P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1981, t.1, p.825). Pour le *Dictionnaire des sciences humaines*, PUF, p.160 : deux traits caractérisent la colonie : la relation entre pays colonisateur et pays colonisé est inégalitaire car l'un soumet l'autre ; et une discontinuité s'établit entre les deux à la fois géographique et culturelle. Le colonisateur est par rapport au colonisé à la fois un dominateur et un étranger.

Colonie de peuplement : colonie vers laquelle la métropole souhaite établir une présence européenne de longue durée, qui s'implique dans la construction d'une société coloniale sur place, par l'envoi de familles qui s'y établissent définitivement (exemple : l'Afrique du Sud).

Colonie d'exploitation : la métropole envoie des cadres pour exploiter les richesses de la colonie, mais ces derniers ne s'établissent pas définitivement sur place.

Colour-bar : discrimination raciale appliquée dans les colonies entre les colonisateurs et les colonisés sous l'angle juridique, mais aussi dans le domaine du travail et de la vie quotidienne.

Commis : employé de bureau de l'administration ou d'une société privée.

Commissaire de district : fonctionnaire de l'EIC (puis du Congo belge) en charge d'un district (+/- l'équivalent d'une province belge, mais d'une superficie beaucoup plus grande).

Commission d'enquête : suite aux nombreuses critiques et allégations sur les abus dans l'EIC, Léopold II envoya au Congo en 1904 une commission d'enquête composée d'un magistrat belge et de deux magistrats étrangers. Cette commission procéda à plusieurs centaines d'auditions de témoins tant européens qu'africains et remit un rapport de près de 150 pages au Roi qui confirmait, dans un langage neutre, l'existence d'abus.

Commission pour l'étude du problème de la main-d'œuvre au Congo belge : en 1924, suite à une pénurie croissante de main-d'œuvre et à un accroissement important de la demande dans le secteur privé, le ministre des Colonies réunit une commission pour déterminer quelle politique de recrutement il fallait mettre en place.

Communauté belgo-congolaise : expression formulée par le roi Baudouin à son retour de voyage au Congo en 1955, pour appeler à un meilleur vivre ensemble entre coloniaux et colonisés. Le thème fut amplement repris par la propagande entre 1955 et 1960.

Compagnie : société coloniale.

Compagnie maritime belge : compagnie créée en 1895 pour assurer les liaisons maritimes entre Anvers et le Congo.

Comptoir : installation d'une entreprise privée ou publique dans un pays éloigné, équivalent d'une factorerie.

Concessions : cessions de terres à une société privée ou une société religieuse missionnaire par l'Etat colonial, généralement contre un retour sur bénéfice ou contre une activité humanitaire ou pédagogique destinée aux populations locales.

Congo Balolo Mission : mission baptiste britannique active notamment dans les concessions caoutchoutières de l'Abir.

Congo belge : nom donné à l'actuelle République Démocratique du Congo pendant la période de la colonie belge, entre 1908 (reprise de l'EIC par l'Etat belge) et 1960.

Congo Reform Association : association fondée par un groupe de Britanniques pour dénoncer les abus du système léopoldien.

Corvée : travail et service gratuit dû par le paysan à son chef local, pratique qui était bien implantée en Afrique centrale avant la colonisation. Le colonisateur a réglementé la quantité de ces corvées, mais y a ajouté une nouvelle forme de corvée, les travaux imposés.

Coutume : règle issue de pratiques traditionnelles et d'usages communs consacrés par le temps et constituant une source de droit.

Cultures de rapport : cultures destinées à la commercialisation et à l'exportation (coton, café, palmier à huile, pyrèthre, etc.).

Cultures vivrières : il s'agit des cultures de plantes alimentaires locales, destinées à la consommation des populations.

Déclassé : déraciné.

Détribalisation : processus de dégradation de ce que les colonisateurs appelaient la société « tribale », principalement sous l'influence de l'urbanisation et de l'influence matérielle de la société coloniale. Les individus qui s'éloignaient de l'organisation sociale et politique dite traditionnelle étaient qualifiés de détribalisés ou de population extra-coutumière.

District : unité administrative de l'EIC puis du Congo belge, grosso modo l'équivalent des provinces en Belgique, mais de dimension nettement supérieure (jusqu'à cinq fois la Belgique), et chapeautant un certain nombre d'entités administratives plus petites (les territoires).

Domaine (ou domaine privé, ou domaine de la Couronne) : pendant la période de l'Etat indépendant du Congo, toutes les terres déclarées vacantes revenaient de droit à l'Etat. Une partie était confiée à des sociétés privées concessionnaires ; la plus grande partie constituait le domaine privé de l'EIC, donc du Roi.

EIC : Etat indépendant du Congo (1885-1908), fondé par Léopold II, qui sera repris par la Belgique en 1908 pour devenir la colonie du Congo belge.

Elisabethville : capitale du Katanga, située à l'extrême sud-est du Congo, cette ville porte aujourd'hui le nom de Lubumbashi.

Emancipation : affranchissement d'une autorité, d'une domination, accès à l'indépendance.

Equateur : province du Congo grande comme 14 fois la Belgique, située au Nord de Léopoldville-Kinshasa.

Esclavagistes arabes : dans la terminologie coloniale, dénomination des commerçants et traitants arabo-swahili (des sultans africains musulmans venus de Zanzibar, ainsi que des métis arabes ou indiens) qui s'adonnaient à la traite d'esclaves et au commerce de l'ivoire dans l'Est du Congo et sur la côte orientale de l'Afrique.

Etat indépendant du Congo : voir EIC

Ethiopide : dans l'idéologie coloniale basée sur une distinction des races, on parlait de race éthiopide pour regrouper les Ethiopiens, les Gallas, les Masai et les Tutsi, dont on distinguait les traits et les aptitudes de ceux des « négroïdes ».

Ethnopolitique : courant scientifique selon lequel le politique et toutes ses dimensions (culturelles, sociales, économiques, géopolitiques) sont en grande partie déterminées par les questions ethniques.

Etoile : motif du drapeau de l'Etat indépendant du Congo.

Evoluant : dans le vocabulaire colonial, orienté par une vision de progrès et de hiérarchie des civilisations, ce terme qualifiait les Africains qui sortaient progressivement de leur culture traditionnelle (y compris sur le plan matériel) et se rapprochaient des normes de vie et de travail occidentales.

Evolué : terme colonial qualifiant un Africain ayant adopté une série de comportements inspirés de la société occidentale, et ayant un certain niveau d'instruction. Selon le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), il s'agit du « nom donné aux indigènes qui ont reçu quelque instruction. »

Factorerie (ou factorie) : comptoir d'une firme commerciale dans une colonie, siège des bureaux d'une compagnie de commerce à l'étranger.

Falls : abréviation des Stanley Falls, chutes situées en aval de Stanleyville (actuelle Kisangani) (province orientale).

Force publique : force armée exerçant des fonctions de police dans l'EIC puis dans la colonie du Congo belge. Créée en 1885, elle était composée de soldats africains dirigés par des officiers européens.

Fétiche : du portugais feitiço (artificiel, et par extension sorti-lège), ce terme a perduré pendant toute la période coloniale pour désigner les objets du culte en Afrique centrale.

Forminière : ou *Société internationale forestière et minière du Congo*, active au Kasai.

Gouverneur général : il s'agit de la plus haute autorité de la colonie en Afrique. Il représente le Roi dans la Colonie et exerce le pouvoir exécutif.

Grands lacs : région avoisinant les lacs de l'Est du Congo (lac Kivu, lac Albert et lac Tanganika).

Hambas : populations du Kasai (centre du Congo).

Hamite : dans la seconde partie du 19^e siècle, les savants et politiques ont créé la catégorie hamite, une sorte de « race » intermédiaire entre Blancs et Noirs, capable d'édifier des civilisations, au contraire des populations de « race négroïde ». Selon le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), il s'agit du « groupe de populations du Nord de l'Afrique comprenant Berbères, Maures, Bedjas et Somalis ». Les colonisateurs belges y assimilaient les pasteurs tutsi, dont on pensait qu'ils étaient des immigrants venus du Nord.

Hamitique : « race » imaginée au 19^e siècle comme regroupant les descendants de Ham, le fils de Noé. Selon cette théorie, ces populations étaient différentes des autres populations d'Afrique noire et étaient des migrants venus d'Égypte ou encore de la Corne de l'Afrique.

Haut-Congo : région aux alentours du cours supérieur du fleuve Congo (au nord de Léopoldville-Kinshasa).

Hévéa : arbuste produisant du latex.

Homme adulte valide : catégorie créée par l'administration coloniale pour déterminer les personnes soumises à l'impôt et au travail obligatoire : il s'agissait de tout homme adulte supposé valide pour un travail permanent.

Ibanche (ou Ibanshe) : mission presbytérienne américaine dans le Kasai (centre du Congo).

Ikengo : village au bord du fleuve Congo dans la province de l'Équateur, dans une zone confiée à une société privée qui avait reçu une concession de l'EIC.

Immatriculation : inscription dans le registre de la population dite « civilisée » au Congo belge. Cette inscription ouvrait à la personne immatriculée des droits civils semblables à ceux des Européens de la colonie. Très peu de Congolais y ont eu accès avant l'indépendance.

Indigène : dans le vocabulaire colonial, ce terme désignait les populations locales africaines.

Inspecteur d'Etat : haut fonctionnaire.

Ishangila : localité du Bas-Congo (entre Kinshasa et l'Océan atlantique).

Jésuites : ordre missionnaire catholique masculin installé au Congo depuis 1893.

Kabeka : localité de la province orientale.

Kasai : province du centre du Congo.

Kasongo : territoire de la région du Kivu (Est du Congo).

Katanga : province du Congo belge située au sud-est du pays, et très riche en minerais.

Kenge : gare et poste dans le Bas-Congo, à proximité de Matadi.

Keno : localité de l'enclave du Lado (Soudan anglo-égyptien).

Kisantu : mission catholique du Bas-Congo (jésuites).

Kivu : Nord-est du Congo.

Kwango : un des districts de la province de Léopoldville, situé à l'Est de la capitale du Congo.

Lac Léopold II : aujourd'hui lac Mai-Ndombe, situé dans la région à l'est de Kinshasa, appelée Bandundu.

Laïcat : collectivité de laïcs (les non-prêtres ou non-pasteurs dans les églises chrétiennes).

Léopoldville : nom colonial de l'actuelle Kinshasa, capitale du Congo.

Libérés : terme employé pour nommer les esclaves des négriers arabo-swahili libérés par les troupes coloniales, qui se trouvèrent ensuite souvent enrôlés dans la Force publique ou confiés aux colonies scolaires pour en faire des clercs ou des auxiliaires de mission. Ces anciens esclaves avaient été coupés de leurs racines familiales et sociales.

Loliva : village au bord du fleuve Congo dans la province de l'Équateur, dans une zone confiée à une société privée qui avait reçu une concession de l'EIC.

Lomami : district de la province du Kasai (centre du Congo).

Lovanium : nom de la première université du Congo belge, fondée par l'Université catholique de Louvain au milieu des années 1950 à Léopoldville (actuelle Kinshasa).

Luebo : localité du Kasai où fut établie la première factorerie européenne au Congo. Elle était tenue par une société britannique, la *Sanford Exploring Expedition Company*.

Luluabourg : actuelle Kananga, capitale de la province du Kasai, au sud-ouest du Congo.

Lusambo : chef-lieu de territoire dans la province du Kasai (centre du Congo).

Malaria (ou paludisme) : maladie tropicale endémique transmise par un moustique (anophèle) qui provoque des fièvres violentes parfois mortelles.

Maniema : un des districts de la province du Kivu (Nord-est du Congo).

Manioc : tubercule servant de base dans l'alimentation d'une grande partie du Congo.

Manyanga : région et population du Bas-Congo (région proche de l'Océan atlantique).

Maladie du sommeil (ou trypanosomiase humaine) : maladie parasitaire transmise par la glossine (une mouche). Elle décima la population du Congo à la fin du XIXe siècle, époque où l'on n'avait aucun traitement pour soigner les malades, qui finissaient par mourir après une période de coma profond et de graves accidents du système nerveux.

Matadi : port maritime sur le fleuve Congo, en aval de Kinshasa.

Ménagère : dans le jargon colonial, c'est ainsi que l'on dénommait les compagnes africaines des Européens.

Métis : selon le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), les métis sont des « individus produits par le croisement de races différentes ». Aujourd'hui, ce terme recouvre des mélanges de deux éléments distincts, aussi bien au sens biologique que culturel.

Métropole : territoire central par rapport à la colonie : ici, la Belgique par rapport au Congo belge.

Métropolitain : provenant de la métropole, c'est-à-dire du territoire central dont dépendait la colonie ; habitant de cette métropole.

Mine de l'Etoile : première mine de cuivre du Katanga créée en 1910 près d'Elisabethville. L'Etoile est une allusion au drapeau de l'EIC.

Mission : société religieuse (catholique ou protestante) qui établit un poste ou un groupe de postes d'évangélisation, et très souvent des activités sanitaires et pédagogiques.

Mission civilisatrice (ou œuvre civilisatrice) : dans le langage de la période coloniale, vocation humanitaire et d'accompagnement par le colonisateur occidental des populations colonisées vers un stade considéré comme supérieur de développement matériel et moral, basée sur une vision hiérarchisée des sociétés.

Missionnaires : hommes et femmes appartenant à des sociétés religieuses catholiques ou protestantes envoyés 'en mission' d'évangélisation et de service aux populations locales.

Monts de Cristal : chaîne montagneuse répartie sur le Congo-Brazzaville, la RDC et l'Angola.

Moricaud : terme datant du 15^e siècle, de More, Maure, à connotation péjorative, qualifiant une personne au teint très brun.

Mulâtre : terminologie de la période coloniale qualifiant un métis né d'une union entre une personne blanche et une personne noire. Selon le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), les « mulâtres (métis, demi-sang), personnes nées d'un homme blanc et d'une négresse ou d'un nègre et d'une femme blanche. Voir aussi métis ».

Mundele : en lingala, zombie, homme blanc.

Muntu : singulier de bantou, donc terme désignant un homme de langue bantoue.

Mushie : chef-lieu d'un territoire du Kasai.

Nègre (du latin, niger, noir) : apparu dans la langue française au début du 16^e siècle, le mot « nègre » y avait été précédé par le terme « Noir ». Rare jusqu'au 18^e siècle, le mot s'est ensuite répandu et a inspiré le mot « nigger », péjoratif, dans la langue anglaise. De façon générale, le mot « nègre » avait un sens péjoratif dans les pays et régions impliqués dans le commerce de la traite triangulaire (traite atlantique). Après les indépendances (autour de 1960), le mot est progressivement délaissé au profit du retour de « Noir », la majuscule ayant son importance, ou de « personne de couleur ». Dans les années 2000, c'est le terme « black », qui semble prendre la relève en français. En anglais, au début du 20^e siècle, des Africains-Américains ont revendiqué le terme « negro », équivalent du mot nègre en français, et non « nigger », injure raciste.

Négrillon : enfant noir, dans le vocabulaire colonial (et antérieur : période de la traite atlantique).

Nérophobie : peur, haine du Noir.

Nieuwe Afrikaanse Handels Vennootschap (NAHV) : compagnie commerciale hollandaise qui avait établi de nombreuses filiales tout le long du fleuve Congo.

Nouvelle-Anvers : chef-lieu de territoire dans la région du Kasai (centre du Congo)

Olongo Lule : localité du Bandundu (à l'est de Léopoldville).

Pacification : terme de vocabulaire militaire et colonial, qualifiant les interventions armées visant à mater les rébellions et résistances des populations colonisées et à assurer l'ordre public.

Paroisse : subdivision d'un diocèse catholique confiée à un prêtre.

Pionniers : dans la terminologie coloniale, nom donné aux premiers explorateurs, missionnaires et fonctionnaires occidentaux en Afrique centrale.

Politique indigène : dans la terminologie coloniale, on qualifie ainsi le programme poursuivi par les autorités coloniales envers les populations colonisées. Pour le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), la politique indigène poursuivait « 1) le maintien de l'autorité du Gouvernement ; 2) le maintien de la paix privée ; 3) le respect des droits et le souci des intérêts des indigènes ; 4) l'hygiène des populations ; 5) l'organisation des groupements ; 6) l'évolution des populations ».

Portage : transport à dos d'homme de marchandises.

Poste à bois : étape pour les steamers où les populations (ou les soldats postés à cet usage) rassemblaient des provisions de bois de chauffe pour les bateaux.

Primitif : au 18^e siècle, ce qualificatif avait le sens de « proche de la nature » (Rousseau). Il y eut un glissement progressif vers la signification de simple, grossier, rudimentaire. En 1794, Condorcet l'applique aux peuples. Le terme a pris un sens de plus en plus péjoratif pour désigner au 19^e siècle un être humain issu d'une société considérée comme insuffisamment civilisée. Pour lui redonner un sens positif, on emploie aujourd'hui plutôt le terme « premier », comme dans l'expression "les arts premiers".

Pygmoïde : dans la terminologie coloniale, on qualifiait ainsi les « Noirs de petite taille ou pygmées ».

Race : au 18^e siècle, Linné répartit les hommes en plusieurs races selon leur couleur de peau, et leur attribue des caractéristiques morales et intellectuelles. Le terme est alors utilisé de manière impropre (encore au 20^e siècle) pour désigner des groupes humains partageant une religion, une nationalité ou encore une couleur de peau. Il existe aujourd'hui un consensus sur le fait que la notion de race n'est pas pertinente sur le plan scientifique : il est en effet impossible d'isoler une race, car il n'existe pas de fossé génétique entre deux groupes ethniques. Pendant la colonisation belge, ce concept était toujours d'actualité, comme en témoigne en 1951, le *Dictionnaire colonial* qui distinguait six races : « jaune, blanche, noire, brune, rouge, et les nains ».

Route des caravanes : route de portage entre la côte atlantique et Léopoldville (actuelle Kinshasa) utilisée avant la construction du chemin de fer par les Européens qui se rendaient dans l'intérieur du Congo. Longue de 200 km, elle nécessitait 22 jours de marche.

Ruanda-Urundi : pendant la période coloniale, le Rwanda et le Burundi avaient été regroupés en un seul ensemble confié à la Belgique par la Société des Nations, puis par l'ONU.

RDC : République démocratique du Congo : nom actuel de l'ancienne colonie du Congo belge.

Sankuru : territoire de la province du Kasai (centre du Congo).

Scheutistes : ordre missionnaire catholique masculin actif au Congo depuis 1888.

Séminaire : formation de futurs prêtres chez les catholiques.

Sentinelles : intermédiaires congolais entre les agents des sociétés concessionnaires ou de l'Etat et les populations.

Stanley Falls : chutes et rapides en amont de Stanleyville (actuelle Kisangani, province orientale du Congo).

Stanley Pool : endroit en amont de Léopoldville où le fleuve Congo s'évase en une surface d'environ 30 kilomètres carrés.

Stanleyville : chef-lieu de la province orientale du Congo et actuelle Kisangani.

Steamer : bateau à vapeur.

Système domanial (ou régime domanial) : voir Domaine privé.

Tanganika : lac et district du Nord-est du Katanga.

Tokende : signifie « En avant » en lingala, une des langues du Congo.

Traitants : marchands d'esclaves, personnes qui s'adonnent à la traite des êtres humains.

Travail forcé : coercition administrative mise en place par l'administration coloniale pour mobiliser la main-d'œuvre colonisée sur les chantiers et dans les entreprises de la colonie. L'administration réquisitionnait de la main-d'œuvre pour pallier le manque de main-d'œuvre locale volontaire.

Travaux imposés : le colonisateur pouvait imposer une série de travaux aux populations sans contrepartie financière. Ces travaux étaient soit d'intérêt public (entretien des routes, construction d'hôpitaux, etc.), soit conçus comme une protection contre ce que les autorités percevaient comme de la paresse ou de l'imprévoyance (obligation de réaliser des cultures vivrières, de faire des réserves alimentaires..).

Tribu : terme anthropologique remontant au vocabulaire des institutions indo-européennes : il s'agit de la forme d'organisation sociale et politique la plus vaste avant l'apparition de la cité-Etat. Le terme sous-tend également un lien entre la parenté et l'organisation politique. Selon le *Dictionnaire colonial* (1951), ce terme était entendu au Congo belge comme une « unité politique formée par les individus qui vivent sur un territoire commun sous l'autorité d'un chef indigène ».

Trust : entreprise détenant une position forte, dominante, voire un monopole sur plusieurs marchés au sein d'un secteur industriel.

Tshela : chef-lieu du territoire du Mayumbe (forêt proche de l'Océan atlantique).

Uele : région de la province orientale du Congo.

Union Minière du Haut-Katanga : société coloniale fondée en 1906, active dans l'exploitation minière, principalement des mines de cuivre. Elle constituait un véritable Etat dans l'Etat, et était l'un des plus gros employeurs du Congo.

Urundi : actuel Burundi.

Usumbura : nom colonial de l'actuelle Bujumbura, capitale du Burundi.

Van Kerckhovensville : actuelle Surur, dans la province orientale du Congo.

Yangambi : localité de la province orientale du Congo qui fut le premier centre de recherche de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge (INEAC), dès 1933.

BIOGRAPHIES

Buisseret Auguste (1888-1965) : homme politique libéral belge, qui fut ministre des Colonies.

Casement Roger (1864-1916) : consul au Congo, il rédigea un rapport accablant sur le régime léopoldien tiré de ses observations lors d'un voyage à l'intérieur du pays. Indépendantiste irlandais, il fut accusé de haute trahison, de sabotage et d'espionnage contre la couronne britannique et pendu.

Delcommune Alexandre (1855-1922) : adjoint puis gérant de factorerie à Boma pour une société française (*Daumas, Béraud et Cie*) active dans le commerce des armes à feu, à partir de 1874, il représenta l'*Association internationale africaine* au Bas-Congo, faisant notamment signer des traités avec des chefs locaux. Il dirigea également une expédition pour la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie* (CCCI) au Katanga à la fin du 19^e siècle.

De Macar Adolphe (1847-1918) : officier et explorateur belge, fut commandant de la station de Luluabourg (Kasaï).

De Meulemeester Adolphe (1870-1944) : officier de la Force Publique au Congo (EIC et début du Congo belge). Il fut vice gouverneur du Congo à partir de 1917.

Dequae André (1915-2006) : homme politique catholique belge, qui fut ministre du Congo belge de 1950 à 1954.

De Saegher Marcelin (1858-1896) : magistrat belge de l'EIC dans le Bas-Congo (région proche de l'Atlantique) qui devint ensuite directeur de la Justice et fut envoyé en mission d'inspection dans l'intérieur, notamment dans les zones où les Congolais et les Arabisés s'opposaient aux Européens.

Dhanis Francis (1862-1909) : militaire belge chargé de sécuriser le Haut-Congo, il a participé à la guerre contre les Arabo-swahili et a exploré le Bas-Congo et le Katanga.

Fievez Victor Léon (1855-1939) : lieutenant de l'armée belge engagé dans l'EIC, commissaire de district de l'Equateur. Il publia un pamphlet intitulé *A mes calomnieux* en 1900.

French-Sheldon May (1847-1936) : écrivain et exploratrice américaine, elle a réalisé un voyage au Congo en 1903-1904.

Gillon Luc (1920-1998) : prêtre catholique qui fut le premier recteur de l'Université de Lovanium (dans la périphérie de Léopoldville).

Georges Gilson : officier de la Force Publique, au Congo de 1896 à 1908.

Guinness Henry Grattan (1835-1910) : évangéliste protestant irlandais qui fonda une maison de formation pour missionnaires. Il participa à la création de la *Congo Reform Association* pour dénoncer les exactions du régime léopoldien.

Harris Alice Seely (1870-????) : missionnaire britannique protestante de la *Congo Balolo Mission*, qui partit au Congo avec son mari en 1898. Elle est l'auteur de la plupart des photographies de personnes mutilées ou de leurs familles en deuil, et contribua à leur diffusion en Europe via la revue de sa société missionnaire (*Regions Beyond*), puis lors de conférences agrémentées de projection de ces photographies par lanterne magique. Elle fit partie de la *Congo Reform Association*. Elle publia elle-même ses photographies dans un livre, *The Camera and the Congo Crime* en 1909.

Harris John : pasteur missionnaire de la Congo Balolo Mission.

Hohmann G. : agent de la *Compagnie du Kasaï*, qui fonda une factorerie à Ibanshe. Il réalisa également plusieurs voyages d'exploration au Congo.

Hutereau Armand : employé du Musée colonial de Tervuren, il fut chargé d'une expédition ethnographique au Congo avant la Première Guerre mondiale.

Laurent Emile (1861-1904) : botaniste attiré de Léopold II, il créa le jardin botanique d'Eala et réalisa plusieurs voyages dans l'EIC (1893, 1895-1896 et 1903-1904).

Lavigerie Charles-Martial (1825-1892) : fondateur de la *Société des missionnaires d'Afrique* (Pères Blancs), archevêque d'Alger et de Carthage, primat d'Afrique, il fut un ardent défenseur de la lutte contre la traite des Noirs, obtenant notamment la signature de l'acte général antiesclavagiste lors de la Conférence internationale de Bruxelles en 1890.

Lemaire Charles (1863-1926) : un an après son arrivée au Congo, il fut nommé commissaire de district de l'Equateur (une des provinces de l'Etat indépendant du Congo, entre 1890 et 1894. Son carnet de notes a survécu à la destruction de tous ses papiers. Il remit sa démission en 1907.

Léopold II (1835-1909) : roi des Belges de 1865 à 1909. Il créa l'Etat indépendant du Congo au départ de la Conférence géographique de 1876 et s'en fit reconnaître comme souverain lors de la Conférence de Berlin de 1885. Il légua l'EIC à la Belgique en 1908.

Lopez Duarte : commerçant (notamment d'esclaves) portugais d'origine juive, récent converti au catholicisme, il vécut dans la capitale du royaume du Kongo de 1578 à 1583. Il fut envoyé comme ambassadeur du royaume Kongo auprès du pape, ainsi qu'en Espagne auprès de Philippe II. Ses démarches à Rome eurent pour effet d'attirer l'attention sur le Kongo, notamment

dans une perspective d'évangélisation. Ses observations du royaume du Kongo ont été recueillies et publiées par Filippo Pigafetta dans *Description du royaume de Congo et des contrées environnantes* publiée en 1591.

Lumumba patrice (1925-1961) : né dans le Sankumi, scolarisé dans une mission catholique puis protestante. Lumumba travailla comme journaliste immatriculé en 1954, il voyagea en Belgique en 1958. Il fut le 1er Premier ministre du Congo indépendant.

Mille Pierre (1864-1941) : journaliste et écrivain français qui a écrit plusieurs livres sur le Congo belge et français.

Morel Edmund Dene (1873-1924) : journaliste britannique qui fut l'un des principaux protagonistes de la *Congo Reform Association*, connue pour la dénonciation des abus du régime léopoldien. Pacifiste pendant la Première Guerre mondiale, il fut de la prison pour avoir bravé l'interdiction d'envoyer des imprimés en pays neutres.

Pétilion Léon (1903-1996) : gouverneur général du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1952), puis ministre des Colonies (1958).

Ryckmans Pierre (1891-1959) : gouverneur général du Congo belge et du Ruanda-Urundi de 1934 à 1946, il fit le choix de placer la colonie belge dans le camp des Alliés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Sheppard William (1865-1927) : fut l'un des premiers missionnaires afro-américains au Congo. Il dénonça des atrocités dont il avait eu connaissance lors de voyages dans l'intérieur du pays.

Sillye Albert (1867-1929) : militaire belge, agent de l'EIC, il participa aux campagnes contre les Arabo-Swahili, puis effectua des missions de reconnaissance géographique.

Sillye-Deman Gabrielle : épouse d'Albert Sillye, elle participa à ses voyages de reconnaissance au Congo de 1904 à 1907.

Stanley Henri Morton (1841-1904) : aventurier et explorateur, ce journaliste gallois devenu citoyen américain fut envoyé par le directeur d'un journal à la recherche de l'explorateur Livingstone. Il fit plusieurs expéditions en Afrique centrale du lac Victoria à l'embouchure du fleuve Congo. Engagé par l'Association internationale africaine présidée par Léopold II, il se rendit au Congo où il établit des traités avec plusieurs chefs africains qui posaient les bases du futur EIC, fonda des postes commerciaux et administratifs, et entreprit la construction de routes et de ponts qui lui valu son surnom africain de Boula Matari, le briseur de roches.

Stannard Edgar (1872-1922) : missionnaire baptiste britannique, il appartenait à la Congo Balolo Mission, active dans la région de la concession de l'ABIR.

Thys Albert (1849-1915) : explorateur et homme d'affaires belge, actif dans l'Etat indépendant du Congo. Il fut notamment l'un des principaux initiateurs du premier chemin de fer de l'EIC.

Twain Marc (1835-1910) : pseudonyme de Samuel Langhorne Clemens, écrivain et essayiste américain qui a écrit un pamphlet traduit sous le titre de Soliloque du roi Léopold en 1905, où le monarque s'active à son auto-défense.

Vandervelde Emile (1866-1938) : homme politique socialiste, docteur en droit, sciences sociales et économie politique, il adhéra au POB dès sa création, et en devint un leader très écouté dès le début du XXe siècle. À ce titre, il fut mêlé aux négociations pour la reprise du Congo par l'Etat belge, après y avoir effectué un voyage en 1908 dont il tira un livre (*Les derniers jours de l'Etat du Congo : journal de voyage*, Paris : Editions de la Société nouvelle, 1909). Partisan du suffrage universel, il fut ministre à plusieurs reprises, et président du Bureau de l'Internationale socialiste.

Van Wing Joseph (1884-1970) : missionnaire et ethnologue jésuite belge dans le Bas-Congo, il initia les premières expériences de formation pré-universitaire et accompagna la création de la première université du Congo belge, Lovanium.

Wigny Pierre (1905-1986) : homme politique catholique belge, qui fut ministre des Colonies de 1947 à 1950.

SOURCES FILMÉES

LES CINÉASTES

Allégret Marc: réalisateur et photographe français, il accompagna André Gide au Congo belge et en Afrique équatoriale française en 1925. Durant ce voyage, il réalisa un documentaire (*Voyage au Congo*) sorti en 1927, qui devait initier une carrière de cinéaste.

Baudouin Georges: a réalisé «L'éducation de la femme congolaise» en 1949.

Boulangier Jean: cinéaste belge qui a tourné plusieurs films au Congo (sur l'éducation, sur les métiers modernes) dans lesquels il insistait sur le rapprochement entre les Européens et les Africains, dans la logique de l'idée d'une communauté belgo-congolaise harmonieuse.

Brandt Henry (1921-1998): cinéaste suisse, auteur de films ethnographiques primés. Il a réalisé la partie ethnographique des *Seigneurs de la forêt*.

Brouwer Yvon: a réalisé *Le rêve d'un grand roi*.

Cauvin André (1907-2004): cinéaste belge, considéré comme un des piliers du cinéma colonial. Il a tourné plusieurs films documentaires pour les services de propagande du gouvernement. Il a réalisé plusieurs films incontournables dans la colonie, notamment *Bwana Kitoko*, *Congo, Congo, terre d'eaux vives*, *Equateur aux cent visages*, *Le chant du voyageur solitaire*.

Cornil André (1907-1993): missionnaire belge au Congo qui a réalisé plusieurs films éducatifs, notamment en langue locale, pour la population congolaise, entre autres *Je suis heureux chez moi*.

De Boe Gérard: ancien agent sanitaire de la colonie du Congo belge engagé comme opérateur de prises de vues à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il a fondé sa société de production personnelle vers 1950, et réalisé une cinquantaine de films, dont *Arbre de vie*, *Katanga industriel*, *le Kivu*, *Yangambi*, *Inauguration à Léopoldville du monument au Roi Albert*, *Tokende*, *Lovanium*, *Elisabethville*, *Sœurs congolaises*.

De Heusch Luc (1927-2012): réalisateur et anthropologue belge, a tourné une série de films ethnographiques, dont *Fête chez les Hambas*.

Dekeukeleire Charles (1905-1971): pionnier du cinéma belge. Après des films expérimentaux, il a réalisé de nombreux films de commande tant pour les autorités publiques que pour le secteur privé. En 1934, il fait un voyage au Congo durant lequel il réalise *Terres brûlées*.

Félix Gaby-Juan: a réalisé *Au royaume des éléphants* et *Soldats sous le ciel d'Afrique*.

Geno et Facq: photographes qui ont accompagné Armand Hutereau et son expédition ethnographique au Congo en 1911. Leurs photographies et films devaient servir d'illustration aux objets collectés, et renseigner sur les procédés et conditions de fabrication et d'utilisation par les populations.

Genval Ernest (pseudonyme d'**Ernest Thiers**): chansonnier liégeois né à la fin du 19^e siècle, qui voyagea au Congo comme cinéaste en 1925, où il tourna une série de documentaires en court métrage sur le secteur économique de la colonie (notamment *Synkin*, *De Stanleyville à Bukama*, *De Boma à Tshela*, *Le fonctionnement d'une bourse de travail*, *L'agriculture au Mayumbe*, *Diamant*, *La Forminière*, *Cuivre*, *N'Giri*, *La ferme Droogmans*, *Avec les hommes de l'eau*). Il mourut à Dachau en février 1945 où il avait été déporté en raison de son implication dans la presse clandestine en Belgique.

Heyman André R.: Cinéaste d'origine française, il a réalisé le premier film éducatif en 16mm destiné au public congolais sur *la Force publique au Congo*.

Kupissonoff Jacques (né en 1918): cinéaste d'origine russe naturalisé belge après ses actes de résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, il a réalisé de nombreux films, dont *Yambo Katanga* en 1958.

Lambert Henri: Financier belge lié à la Banque Bruxelles Lambert qui fit un voyage au Congo en 1924, dont il ramena le film *Un voyage au Congo*.

Landier Jean-Marc: a réalisé *De cœur et de pierre* et *Femmes de demain*.

Le Paige Hugues (né en 1946): journaliste et réalisateur de documentaires pour la RTBF.

Pastori: couple d'explorateurs italiens qui ont traversé le Congo d'ouest en est en 1928.

Philips Henri: missionnaire appartenant à la congrégation des *Frères des Ecoles chrétiennes*, a tourné quelques films didactiques au Congo, dont *L'Etoile au pays des fétiches*.

Sielmann Heinz (1917-2006): cinéaste allemand, auteur de films animaliers. Il a réalisé la partie animalière des *Seigneurs de la forêt*.

Thonnon Marcel (né en 1926): cinéaste autodidacte qui a commencé sa carrière avec Dekeukeleire. Documentariste, il a réalisé des films sur l'Afrique, dont le Congo (*Hautes terres d'Afrique*).

LES FILMS

Agriculture au Mayumbe (L') (1938) : documentaire d'Ernest Genval traitant de la culture du palmier elais et du cacao dans la région forestière du Bas-Congo (entre Léopoldville et l'Océan).

Années belges (les) : émission de la RTBF Charleroi retraçant 50 ans d'histoire de la Belgique.

Arbre de vie (1948) : commandité par la *Société anonyme des Huileries du Congo belge*, ce film de Gérard De Boe fait la promotion de cette société britannique qui a exploité une concession au Haut-Congo dès 1911.

Au royaume des éléphants (1951) : documentaire de Gaby-Juan Félix consacré à une station de domestication des éléphants, depuis la capture jusqu'à l'utilisation de l'animal pour le défrichage ou le labour, en passant par le dressage.

Avec les hommes de l'eau (1938) : documentaire d'Ernest Genval tourné à bord d'un bateau remontant le fleuve Congo depuis Léopoldville. Le film montre les postes où les bateaux se ravitaillent en bois de chauffe, les villages et les populations sur les rives, et leurs activités quotidiennes (pêche, chasse au crocodile ou à l'hippopotame, salaisons...).

Belgika (La) (1926) : film publicitaire d'Ernest Genval vantant l'activité d'une factorerie de Stanleyville qui avait développé une rizerie (usine de traitement du riz), des plantations de palmiers, une scierie, etc. Le film insiste sur les richesses naturelles et leur exploitation grâce à l'industrialisation.

Bwana Kitoko (1955) : tourné à l'occasion du voyage du roi Baudouin au Congo et au Ruanda-Urundi en 1955, ce film d'André Cauvin opère un choix parmi les différentes étapes du voyage, afin de plonger le spectateur dans une Afrique présentée comme traditionnelle (populations locales, parcs naturels, nature sauvage, ...). Cauvin insiste sur le côté festif du périple royal.

Chant du voyageur solitaire (Le) (1958) : ce court métrage d'André Cauvin, réalisé à la demande des organisateurs de l'Expo 58, a une vocation touristique et folklorique.

Cheminots du Congo (1958) : documentaire de Jean Boulanger sur la *Compagnie des chemins de fer du Bas-Congo*, réalisé pour le cinquantenaire de cette société. Le film montre la formation professionnelle mise en place pour le personnel africain, les ateliers, etc.

Cœur d'Afrique, mine de l'Etoile (1912) : ce film muet est l'un des plus anciens films coloniaux conservé jusqu'à ce jour pour la colonie belge. Il s'agit d'un reportage industriel muet consacré à l'exploitation minière et à l'industrie mécanisée au Katanga, fief de l'*Union Minière*. Le film traite de nombreux aspects tant du point de vue de la main-d'œuvre que des équipements et des diverses étapes du travail industriel, ou encore des établissements sanitaires, du logement, etc.

Compagnie Maritime Belge Lloyd Royal S.A. (La), trait d'union entre la Belgique et sa colonie (1930) : ce film promotionnel muet montre le fonctionnement de la Compagnie et fait voyager le spectateur entre la Belgique et le Congo, mais aussi à l'intérieur de la colonie en bateau et en train. Il vante l'avancée du progrès et les facilités de transport au Congo pour les Européens.

Congo (1942) : ce film d'André Cauvin, centré sur l'effort de guerre, est construit comme une histoire du Congo avant et après l'arrivée du colonisateur belge. Truffé de clichés de l'imagerie coloniale, empreint du discours paternaliste de l'époque, le film dresse le portrait de la colonie sous l'angle économique, géographique et démographique, et évoque une parfaite entente entre colonisateurs et colonisés.

Congo, cœur de l'Afrique (1930) : film de propagande d'Ernest Genval concentrant tous les clichés sur les populations cannibales, esclavagistes et guerrières opposées à l'action civilisatrice des Occidentaux (urbanisme, programmes économiques, infrastructures...).

Congo, terre d'eaux vives (1939) : documentaire d'André Cauvin destiné à représenter le Congo lors de l'Exposition internationale de l'Eau à Liège en 1939. C'est le premier film colonial officiel de l'Etat. Partant d'un fond d'histoire coloniale romancée, Cauvin illustre les nombreux aspects de la vie des Congolais qui dépendent du fleuve tant pour les activités économiques que pour la survie de populations plus « primitives ». Cauvin voyage tout au long du fleuve, abordant les infrastructures, les activités minières, l'industrie du bois, les parcs naturels, etc.

Cuivre (1938) : documentaire d'Ernest Genval à la gloire de l'activité de l'*Union Minière du Haut-Katanga*. L'auteur retrace l'essor de cette société dans le domaine minier et social. Une première partie détaille l'activité industrielle ; une seconde montre les travailleurs africains, leurs logements, alimentation, équipements sanitaires, salaires, etc. Une troisième partie montre les loisirs des cadres européens.

De Boma à Tshela (1926) : film muet d'Ernest Genval suivant la ligne de chemin de fer du Mayumbe (forêt proche de la côte atlantique du Congo) à bord d'un train. Il montre de la sorte le potentiel économique de la région et les réalisations en infrastructures de la colonie.

De cœur et de pierre (1958) : Commandité par l'*Office des Cités Africaines* en vue de l'Expo 58, ce film de Jean-Marc Landier valorise la construction de cités nouvelles par le Gouvernement afin d'accueillir les travailleurs venus des campagnes. Le film est bâti sur le contraste entre le village « primitif » et immobile et le progrès de la civilisation en ville, symbole de la modernité. L'auteur montre comment l'Etat colonial canalise ces migrations, assure les équipements et services, assure à travers ses projets d'urbanisme une société épanouie.

De Stanleyville à Bukama par la voie des grands lacs (1928): film muet d'Ernest Genval donnant un compte-rendu détaillé d'un voyage d'une semaine en bateau et train, ce qui lui donne l'occasion de montrer les réalisations de la colonie dans le domaine des infrastructures (chemin de fer, ports, etc.), mais aussi les conditions de vie des Européens et des Congolais.

Diamant (1938): Genval consacre son documentaire de commande à l'activité diamantifère de la *Forminière*. Il montre la vie confortable des Européens, les différentes phases de la production, l'offre sanitaire et pédagogique à destination des ouvriers africains.

Dochters van de heilige Katarina = Sœurs congolaises (1958): film documentaire de Gérard De Boe consacré à la vie quotidienne d'une communauté de religieuses africaines formées par les *Dominicaines de Sainte-Catherine de Sienne* dans l'Uele.

Elisabethville (1954): ce documentaire de Gérard De boe montre les changements gigantesques apportés par l'activité minière et le développement d'une ville coupée en deux: la ville européenne et les cités indigènes. Il montre l'évolution des Congolais vers le progrès, mais évoque également les dérives que celui-ci peut entraîner dans les modes de vie et les loisirs des populations africaines vivant hors du milieu coutumier.

Equateur aux cent visages (L') (1948): André Cauvin a réalisé ce film sous l'égide du ministère des Colonies. Il plonge le spectateur dans un univers exotique mêlant réalités et stéréotypes. Ce reportage est construit autour du voyage de noces d'un couple d'Européens qui découvre le Congo. Le film recourt à des effets spéciaux et à des trucages, et construit des scènes pittoresques de toutes pièces, mais il comprend aussi des séquences ethnographiques véritables.

Etoile au pays des fétiches (L') (1949): film de propagande missionnaire tourné par Henri Philips, Frère des Ecoles chrétiennes, basé sur l'opposition entre des sociétés africaines « barbares et primitives » et l'action des missionnaires au Congo dans les écoles, les mouvements de jeunesse, le domaine sanitaire et les arts, et enfin la formation d'un clergé africain.

Expédition Hutereau (1911-1913): film réalisé durant l'expédition ethnographique de Hutereau en 1911 (pour le compte du Musée du Congo belge de Tervuren) dans le nord du Congo. Ce film à visée ethnographique renseigne sur les conditions de production et d'utilisation des objets collectés, ainsi que sur les danses et les musiques, ou encore la vie quotidienne. Il montre également les Européens en déplacement.

Femmes de demain (1957): film éducatif réalisé par Jean-Marc Landier sur le thème de l'enseignement destiné aux filles. Après une scène figeant les femmes dans les traditions villageoises ancestrales, le film démontre que le changement est en cours

dans les écoles et les foyers sociaux. Le postulat de l'auteur est que le Congo n'accèdera réellement au progrès et à la civilisation qu'à travers l'éducation des femmes.

Ferme Droogmans (la). Le CSK (1928): ce film documentaire d'Ernest Genval traite d'une ferme expérimentale du *Comité Spécial du Katanga*, visant à améliorer l'alimentation de la population d'Elisabethville, tant occidentale qu'africaine. Le film comprend une première partie consacrée au travail agricole, et une seconde qui a pour sujet une mission américaine où un médecin protestant formait des infirmiers africains et dirigeait un poste sanitaire. Le documentaire fait la propagande de la qualité du travail du CSK dans tous les aspects de la vie coloniale.

Fête chez les Hambas (1955): film ethnographique réalisé par Luc de Heusch dans un village forestier. Il a pour objet la vie quotidienne et cérémonielle de ce village.

Fonctionnement d'une bourse de travail (Le) (1926): ce film documentaire d'Ernest Genval aborde l'organisation et les activités d'un centre de recrutement de travailleurs africains au Kasai. On y voit les demandeurs d'emploi défilant devant les recruteurs, passer un examen médical et recevoir leur équipement avant d'être emmenés dans un logement en briques.

Force Publique au Congo (La) (1945): ce film de propagande commandité par l'Office belge de Documentation et d'Information (Inbel) et réalisé par André Heyman, montre la formation des soldats de la Force Publique et la vie de leurs femmes dans les camps militaires au Congo. Le film a très probablement été tourné en partie pendant la Seconde Guerre mondiale et s'achève sur une cérémonie de la victoire en l'honneur des troupes coloniales belges.

Forminière (1928): consacré à la *Société internationale forestière et minière du Congo*, active au Kasai depuis 1906, ce documentaire fait l'éloge de son intervention dans le domaine minier (diamant), souligne la qualité des équipements de la société dans le domaine des communications, des loisirs de ses cadres européens ou encore du suivi médical et de la formation des travailleurs africains.

Hautes terres d'Afrique (1960): film de propagande réalisé par Marcel Thonnon pour l'Office de l'Information et des Relations Publiques pour le Congo belge à destination du voyageur potentiel dans les territoires du Ruanda-Urundi. Bâti sur l'opposition entre la situation avant l'arrivée des Européens et les réalisations de ces derniers, ce documentaire orienté informe sur le pays, les populations, et les réalisations coloniales sur le plan des infrastructures, de l'agriculture, de l'enseignement, de la santé, etc.

Histories Lumumba: émission de la VRT consacrée à Patrice Lumumba en octobre 1999 ???

Inauguration à Léopoldville du monument au roi Albert (L') (1939): ce film de Gérard De Boe montre les fêtes sportives organisées lors de l'inauguration d'un monument. On y voit défiler la jeunesse, la Force Publique, les écoles. De Boe montre également les autorités coloniales européennes et les chefs africains, les représentants de la hiérarchie ecclésiastique, etc. la ségrégation raciale y est fortement marquée.

Je suis heureux chez moi (1952): film éducatif réalisé par l'abbé André Cornil pour valoriser le mariage chrétien et les vertus des femmes congolaises qui se consacrent à leur famille. Le film était destiné à apprendre aux jeunes couples d'évolués congolais comment vivre ensemble selon le schéma familial judéo-chrétien.

Katanga industriel (Le) (1952): documentaire de Gérard De Boe présentant l'exploitation industrielle du Katanga. Le film retrace de manière minutieuse l'exploitation et le traitement de l'étain et du cuivre. Le cinéaste montre l'impact de ces activités sur les sociétés congolaises, et les réalisations éducatives et sanitaires des entreprises européennes.

Kivu (Le) (1945): film de commande du service de l'Information du gouvernement général, ce documentaire de De Boe cherche à dresser le portrait de la région du Kivu (paysages, habitants, action de la colonie dans le domaine des cultures de rente, mais aussi dans le domaine de la santé, vie des colons européens...).

Lovanium (1959): Documentaire de Gérard De Boe consacré à l'université interr raciale de Lovanium construite près de Léopoldville sous l'égide de l'Université catholique de Louvain. Le film retrace la construction et montre l'enseignement et les équipements.

N'Giri (1946): film de commande réalisé par Gérard De Boe. Le cinéaste y oppose deux Congos: celui des villes et celui de la brousse (symbolisée par la région marécageuse de la N'Giri, dans l'Equateur). Au centre, il place l'Européen qui tente de lutter contre les traditions considérées comme arriérées. Le film met en avant les réalisations humanitaires des Européens et leur réception positive par ces populations encore "primitives".

Panorama Star of the Congo: titre anglais du film *Cœur d'Afrique, mine de l'Etoile* (voir cette entrée).

Rêve d'un grand roi (Le): Léopoldville, capitale du Congo belge (1951): documentaire teinté de propagande à la gloire de l'œuvre coloniale de Léopold II réalisé par Yvon De Brouwer, le film retrace l'histoire de Léopoldville et du chemin de fer. Il promène ensuite le spectateur dans la ville moderne, soulignant le contraste entre la situation initiale et l'œuvre de « civilisation » réalisée par les Belges.

Seigneurs de la forêt (les) (1958): documentaire zoologique et ethnographique réalisé sous l'égide de Léopold II avec le concours de nombreux scientifiques, par Heinz Sielmann et

Henry Brandt. Filmé dans la région des Grands Lacs, ce documentaire montre la vie d'une tribu en accord avec la nature, son mode de vie, et ses rites.

Soldats sous le ciel d'Afrique (1952): tourné par Gaby-Juan Félix pour le compte du Centre d'information et de documentation du Congo belge et du Ruanda-Urundi, ce film de propagande valorise la Force Publique qui a contribué à rendre le Congo prospère. Le film montre l'entraînement, l'artillerie, les camps militaires, l'aide sociale et médicale aux familles des soldats, leurs logements et loisirs.

Synkin (1928): film muet d'Ernest Genval faisant la promotion du *Syndicat d'Etudes et d'entreprises au Congo*. On y voit les conditions de travail de la main-d'œuvre congolaise et les divers secteurs d'exploitation de cette entreprise, notamment l'exploitation forestière et les plantations.

Terres brûlées (1934): ce documentaire a la particularité d'avoir été réalisé par un véritable cinéaste: Charles Dekeukeleire s'y distingue par une esthétique plus poussée que dans beaucoup d'autres documentaires. Accompagnant une expédition automobile visant à explorer les possibilités de liaison rapide entre la Méditerranée et le Congo, le cinéaste saisit le quotidien des populations rencontrées sous un angle socio-ethnographique, où les stéréotypes abondent. Il filme aussi la colonisation et ses réalisations « civilisatrices ».

Tokende [= « en avant »] (1954): film officiel du Pavillon des Missions catholiques du Congo belge à l'Expo 58, ce film de De Boe se situe entre le documentaire et la fiction: il y met en scène une sorte d'épopée des soixante ans d'apostolat des missions catholiques au Congo. L'auteur commence par reconstituer des épisodes historiques, avant de proposer des scènes réelles du Congo de l'après-guerre qui démontrent l'importance de plus en plus grande de l'Eglise catholique dans l'enseignement, les soins de santé, l'intégration des femmes et des exclus, la préparation d'un clergé africain.

Traversée du Congo (La) (1929): film en cinq parties probablement réalisé par le couple italien Pastori lors d'un voyage d'exploration du Congo d'ouest en est en 1928, détaille leur voyage, leurs rencontres avec les populations locales, leurs découvertes de la nature et du développement de la colonie (villes européennes, exploitation minière, plantations, etc.). Le film fut ensuite donné au ministère des Colonies.

Un voyage au Congo (1924): film réalisé par le baron Lambert lors d'un voyage au Congo et en Tanzanie, et financé par Lord Leverkusen (propriétaire de concessions de palmiers à huile au Congo), ce film muet cherche à rassurer les investisseurs en montrant la qualité de la main-d'œuvre, l'abondance de ressources naturelles, le développement des infrastructures et la croissance industrielle. Lambert filme également des scènes d'ambiance de coloniaux et de colonisés dans leurs activités quotidiennes.

Voyage au Congo (1927) : long métrage documentaire scénarisé par André Gide et Marc Allégret. Allégret s'est particulièrement intéressé aux populations africaines qu'il rencontrait et les a filmées dans leur vie quotidienne, soulignant notamment le poids du travail forcé.

Yambo Katanga (1958) : ce film de propagande réalisé par Jacques Kupissonoff pour le *Comité Spécial du Katanga* souligne les actions entreprises par le colonisateur auprès des populations congolaises du Katanga pour les faire entrer dans la modernité (logement, infrastructure, commerces, écoles, amélioration de l'alimentation, etc.). Une deuxième partie fictionnelle se base sur l'histoire d'un employé africain du CSK, touriste dans son propre pays.

Yangambi (1943) : ce film de commande de Gérard De Boe, attaché au service de l'information du gouvernement, est consacré à l'*Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo belge* (INEAC). Le film montre les activités menées dans ce qui était la plus importante station expérimentale de cet organisme autour du palmier, du caféier et de l'hévéa, du riz et du bois.

LES SÉQUENCES ANIMÉES

À partir de photographies d'époque et d'archives diverses, les documentaristes ont pris le parti délibéré de reconstituer une séquence en animation plutôt que de faire appel à un acteur qui aurait joué le rôle d'un personnage. Par ce biais, le spectateur saisit immédiatement qu'il s'agit d'un document contemporain, et non d'une archive filmée. Ce procédé permet néanmoins de donner la parole à un acteur de l'époque traitée, bien que son discours ait été recomposé à partir d'éléments de sa biographie et de documents d'archives personnelles.

SOURCES ÉCRITES

Anne-Françoise (Sœur) : appartenait à la congrégation catholique des *Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique*, dite congrégation des Sœurs Blanches, active notamment dans l'Est du Congo, au Rwanda et au Burundi. Elle est notamment l'auteur de *Religieuses indigènes en Afrique centrale* (1929).

Carton de Wiart Henry (1869-1951) : écrivain et homme politique belge catholique. En 1922, il effectua un voyage de quatre mois dans la colonie du Congo belge, qu'il raconta dans *Mes vacances au Congo* publié en 1923.

Chalux (pseudonyme de Roger de Chateleux) : journaliste pour un quotidien nationaliste, *La Nation Belge*, il réalisa un voyage d'un an au Congo et au Ruanda-Urundi, dont il tira le livre *Un an au Congo belge* paru en 1925.

Christ-Socin : pasteur bâlois qui s'occupait de la section suisse de la *Ligue internationale pour la défense des indigènes dans le bassin du Congo*. Avec Claparède, il organisait des événements où l'on dénonçait les abus du Congo Léopoldien en s'appuyant notamment sur des photos de mutilés.

Claparède René (1862-1930) : philosophe genevois actif dans la propagation des droits de l'Homme, il fonda en 1908 le *Bureau international pour la défense des indigènes*.

Comélie Marie-Louise (1899-1995) : directrice des Journées d'études des Cours coloniaux de Bruxelles, qui préparaient les futurs coloniaux avant leur départ.

Cornet René Jules (1899-1976) : fils du célèbre géologue, il était un écrivain et un administrateur de sociétés qui a notamment travaillé pour l'*Union Minière du Haut-Katanga* en Belgique. Il a notamment publié *La bataille du rail*.

Cornevin Robert : historien français spécialiste de l'Outre-Mer.

Crockaert Jacques (1901-1949) : avocat, écrivain, journaliste et homme politique rexiste. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le Congo belge, notamment *Boula Matari* ou le *Congo belge*.

De Deken Constant (1852-1896) : fit partie des premiers missionnaires scheutistes au Congo. Il raconta son premier voyage dans des articles parus dans la revue *Missions de Scheut*, qui furent ensuite rassemblés dans un livre publié après sa mort.

Dellicour Fernand : magistrat au Katanga de 1918 à 1923, il fut ensuite professeur d'université en Belgique. Il a publié plusieurs ouvrages juridiques, mais aussi ses souvenirs de magistrat dans la colonie (*Les propos d'un colonial belge*, 1955).

Demany Fernand (1904-1977) : journaliste, ancien résistant et homme politique belge (communiste puis socialiste), il fit un long reportage au Congo au début des années 1950, qu'il publia d'abord en plusieurs épisodes dans le journal *Le Peuple*, puis dans *Le bal noir et blanc. Regards sur le Congo* paru en 1955.

De Meyer Roger : auteur de *Introduction au Congo belge et au Ruanda-Urundi* (1955).

de Pierpont Ivan (1879-1937) : missionnaire jésuite belge qui vécut au Congo plus de trente ans. Il explora diverses régions du Kwango et y fonda des missions.

Descamps Edouard (1847-1933) : sénateur et professeur à l'Université catholique de Louvain, membre de l'Institut colonial international, il était un antiesclavagiste convaincu, et un inconditionnel du régime léopoldien.

de Vacleroy Pierre : peintre colonial belge renommé. Il fit un voyage au Congo belge en 1926.

De Wilde M. : missionnaire scheutiste dans l'Etat indépendant du Congo.

Franche Dominique (né en 1959) : géographe et historien français, spécialiste de l'histoire coloniale du Rwanda. Il a publié plusieurs ouvrages sur la question et un livre salué unanimement par la critique sur le génocide rwandais (*Rwanda. Généalogie d'un génocide*).

Goris Jan-Albert (Dr) (1899-1981) : plus connu sous son nom de plume Marnix Gijsen, diplomate et écrivain flamand connu, qui exerça notamment la fonction de Commissaire belge à l'information à New York à partir de 1964. Il y animait des émissions de la radio belge internationale et publia de très nombreux articles en plus de sa production littéraire.

Guffens Joseph : missionnaire jésuite au Kwango (région à l'Est de Kinshasa). Il est l'auteur du livre *Au rythme des pagaies*, paru en 1927.

Harroy Jean-Paul (1909-1995) : fut le dernier gouverneur général du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Auparavant, il avait été conservateur de plusieurs parcs nationaux. Il exprima son souci de l'avenir écologique africain dans son livre *Afrique, terre qui meurt*, paru en 1949.

Helbig Danielle : journaliste et présidente de *Citoyens pour un Rwanda démocratique*.

Hochschild Adam : journaliste américain, auteur du best-seller *Les Fantômes du Roi Léopold. Un holocauste oublié*, 1998.

Jadot Jean-Marie (1886-1967) : fit une longue carrière de magistrat au Congo, principalement dans la province de l'Équateur. Poète et romancier, il s'intéressait également à la littérature coloniale. Il est notamment l'auteur de *Noirs et Blancs au Congo belge. Problèmes coloniaux et tentatives de solutions* (1929).

Jeurissen Lissia : historienne belge, spécialiste de la question du métissage dans la colonie belge. Elle a publié plusieurs ouvrages et articles à ce propos.

Joye Pierre : économiste et militant communiste. Il est l'auteur avec Rosine Lewin d'un ouvrage remarqué sur *Les Trusts au Congo* (1961).

Kabirigi Jean-Pierre : socio-économiste, il a travaillé dans une université américaine ainsi que pour l'ONU. Aujourd'hui, il coordonne un institut interculturel de recherche et de formation à Goma (RDC).

Kahamaile Justin (1956-2009) : a réuni à la suite du génocide rwandais des acteurs de sa région d'origine engagés pour la paix par-delà les barrières ethniques.

Lambin Francis : ingénieur et enseignant. Il a écrit ce livre destiné aux enfants « sous les auspices du ministère des colonies et du Fonds colonial de propagande économique et sociale ».

Laude Norbert : directeur de l'Université coloniale d'Anvers de 1926 à 1958, après une carrière militaire au Congo.

Leclère Constant : docteur en histoire et professeur dans un athénée à Liège. Auteur de *La formation d'un empire colonial belge* (1932)

Lefebvre Jacques : professeur à l'Institut catholique des hautes études commerciales. Il a notamment écrit *Structures économiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (1955).

Lefebvre Virgile : professeur d'économie à l'Université du travail de Charleroi. Il est notamment l'auteur de *La Belgique et le Congo au milieu du XX^e siècle* (1952).

Lemaire Charles (1863-1926) : commissaire de district de l'Équateur entre 1890 et 1894. Son carnet de notes a survécu à la destruction de tous ses papiers. Il remit sa démission en 1907.

Lewin Rosine (1920-2010) : journaliste et militante communiste, rédactrice en chef du journal *Le Drapeau rouge*. Elle est l'auteur avec Pierre Joye d'un ouvrage remarqué sur *Les Trusts au Congo* (1961).

Libotte Oscar : administrateur de sociétés et de parastataux au Congo belge de 1947 à 1987.

Lorin Henri (1866-1932) : géographe et sociologue français spécialiste des questions coloniales, professeur d'université, s'est rendu au Congo pour l'inauguration de la ligne Matadi-Léopoldville en 1898.

Louwers Octave (1879-1959) : magistrat au Congo belge puis en Belgique. Il fut également chef de cabinet du ministre des Colonies, professeur à l'École coloniale et membre du Conseil colonial. Il est notamment l'auteur de Notre politique coloniale (1934).

Mabanckou Alain (né en 1966) : écrivain et poète francophone originaire du Congo-Brazzaville. Il a publié de nombreux romans, dont plusieurs ont reçu des récompenses littéraires prestigieuses. Il est professeur de littérature dans une grande université américaine.

Marechal Philippe : historien de l'État indépendant, spécialiste de la question « arabe », il a dirigé la section d'histoire coloniale du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren.

Masoin Fritz (1873-1942) : écrivain catholique bruxellois. Il a notamment publié une *Histoire de l'État indépendant du Congo* en 1911.

Mendiaux Edouard (1899-1980) : ancien magistrat colonial, auteur d'un livre dénonçant la pénétration communiste en Afrique noire (*Moscou, Accra et le Congo, 1959*), il fut membre du Conseil colonial et ardent partisan de l'État sécessionniste katan-gais. Il est aussi l'auteur d'une *Histoire du Congo*.

Michiels Albert : professeur dans une école normale de Charleroi, il est l'auteur avec Norbert Laude d'un manuel scolaire qui eut cours pendant une bonne partie de la période coloniale belge (*Notre colonie*, qui connut de nombreuses rééditions).

Monheim Christian : bibliothécaire de l'Université coloniale de Belgique. Il est auteur de plusieurs livres sur le Congo belge et la colonisation.

Mottoule Léopold (1884-1964) : fut médecin en chef de plusieurs sociétés coloniales (*Géomines, Forminière et Union minière du Haut-Katanga*, la plus grande entreprise d'exploitation minière au Congo belge). Il s'y distingua par sa politique progressive de suivi des travailleurs africains.

Mouchet René : fut médecin en chef de la Colonie du Congo belge. Il est l'auteur de nombreux articles scientifiques.

Mutamba Jean-Marie : historien et professeur à l'Université de Kinshasa. Il a consacré ses recherches à l'émergence des « évolués » au Congo.

Ndaywel Isidore : historien et linguiste congolais, professeur d'université en République démocratique du Congo.

Pauwels Henri (1890-1946) : président du syndicat social chrétien (CSC), ancien ministre, fit un voyage au Congo fin 1945-début 1946. Il introduisit le syndicat chrétien dans la colonie. Il rapporta ses observations de terrain dans son livre *Le syndicalisme et la colonie* (1946).

Périer Gaston-Denys (1879-1962) : passionné des arts du Congo belge, il assura notamment la promotion des premiers peintres congolais et celle de la littérature coloniale. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur ces sujets

Pirotte Jean : historien belge spécialiste des missions et de l'histoire des représentations, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.

Plissart Jules : missionnaire bénédictin au Congo, auteur d'un article sur *L'élite blanche au service des noirs* (1950).

Reisdorff Ivan : ancien administrateur territorial du Rwanda. *L'Homme qui demandait du feu* est un roman inspiré de son expérience coloniale.

Roelens Victor (1858-1947) : missionnaire catholique (Père Blanc), premier évêque du Congo.

Rubbens Antoine ou Antoon : fonctionnaire puis avocat au Congo belge, ce juriste catholique était connu pour ses idées progressistes et son désir de voir naître une société civile biraciale au Congo. Il a réalisé de nombreuses publications juridiques et fut professeur de droit à Lovanium puis à l'UCL.

Ryckmans François : chef de rédaction à la RTBF-Radio, ce journaliste spécialiste des questions africaines a réalisé de remarquables reportages donnant la parole aux anciens colonisés. Il est l'auteur d'un livre de témoignages, *Mémoires noires. Les Congolais racontent le Congo belge* (2010).

Ryckmans Pierre (1891-1959) : gouverneur général du Congo belge et du Ruanda-Urundi de 1934 à 1946, il fit le choix de placer la colonie belge dans le camp des Alliés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Spaey J. : docteur en médecine, chef de cabinet du ministre belge de la santé après la Seconde Guerre mondiale.

Stengers Jean (1922-2002) : historien belge renommé, professeur à l'Université libre de Bruxelles, auteur de nombreux livres et articles scientifiques, notamment sur la colonisation belge.

Tempels Placide (1906-1977) : était un missionnaire belge franciscain qui vécut au Congo de 1933 à 1962. Son livre *La Philosophie bantoue* (1945) eut un impact énorme et continue d'influencer la philosophie africaine.

Van den Abeele M. : directeur général au Ministère des Colonies.

Van Der Kerken Georges (1888-1953) : magistrat puis gouverneur de province au Congo belge. Il enseigna ensuite à l'Institut universitaire colonial et publia plusieurs ouvrages dont un sur l'ethnie Mongo et un autre sur la *Politique coloniale belge* (1943).

Van Drunen James (1855-1932) : ingénieur et écrivain belge, qui fut également recteur de l'Université libre de Bruxelles. En 1898, il se rendit au Congo pour assister à l'inauguration du chemin de fer du Bas-Congo pour le compte du journal bruxellois *Le petit bleu*. Il est notamment l'auteur de *Heures africaines*.

Vangroenweghe Daniel : fut professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Gand. Son livre *Du sang sur les lianes* a marqué l'historiographie sur l'Etat indépendant du Congo.

Van Nitsen René : médecin en chef de l'Union Minière du Haut-Katanga. Il est l'auteur d'eplusieurs articles et ouvrages scientifiques centrés sur la médecine du travail.

Vansina Jan : historien et anthropologue belge, professeur d'université aux Etats-Unis, spécialiste de l'histoire de l'Afrique.

Vanthemsche Guy (né en 1958) : historien belge, professeur à la VUB, spécialiste de l'histoire de Belgique.

Vellut Jean-Luc (né en 1936) : historien belge, ancien professeur à Lovanium puis à l'Université catholique de Louvain, grand spécialiste de l'histoire de l'Afrique, et de la colonisation belge et angolaise. A ce titre, il a été le commissaire de l'exposition sur le *Temps colonial* réalisée au Musée royal de l'Afrique centrale en 2005. Il est l'auteur d'un très grand nombre de publications scientifiques.

Vervloet Gustave (1873-1953) : ancien officier colonial de l'EIC puis de la colonie du Congo belge, il s'investit à son retour en Europe dans les associations et la presse coloniale en Belgique et en France. Il est l'auteur de nombreux articles dans diverses revues.

Wauters Joseph (1875-1929) : docteur en sciences, professeur d'université devenu directeur du journal socialiste *Le Peuple* en 1910, Wauters fut ministre du Travail de 1918 à 1921. Il fit ensuite un voyage au Congo où il observa les progrès économiques mais aussi la manière dont les autorités et les sociétés privées oeuvraient dans la colonie. Il en écrivit un compte-rendu dans son ouvrage *Le Congo au travail* paru en 1924.

PISTES BIBLIOGRAPHIQUES

BLANCHARD Pascal et al., *L'invention du sauvage. Exhibitions*, Paris, 2011.

CATHERINE Lucas, *Promenade au Congo. Petit guide anticolonial de Belgique*, Bruxelles, 2010.

CINEMATEK, *Congo belge filmé par Gérard De Boe, André Cauvin et Ernest Genval*, Bruxelles, 2010 (avec deux DVD reprenant une sélection de films de ces trois cinéastes).

CONVENTS Guido, *A la recherche des images oubliées. Préhistoire du cinéma en Afrique, 1897-1918*, Bruxelles, 1986.

CORNET Anne et **GILLET Florence**, *Congo-Belgique, 1955-1965. Entre propagande et réalité*, Bruxelles, 2010.

DUMOULIN Michel, *Léopold II, un roi génocidaire ?*, Bruxelles, 2005.

LEMARCHAND Philippe, *L'Afrique et l'Europe. Atlas du XX^e siècle*, Paris, 1994.

NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire du Congo. Des origines à nos jours*, Bruxelles, 2010.

RYCKMANS François, *Mémoires noires. Les Congolais racontent le Congo belge, 1940-1960*, Bruxelles, 2010.

STENGERS Jean, *Congo. Mythes et réalités*, Bruxelles, 2007.

VANGROENWEGHE Daniel, *Du sang sur les lianes. Léopold II et son Congo*, Bruxelles, 2010.

VAN SCHUYLENBERGH Patricia et **ZANA AZIZA ETAMBALA Mathieu**, *Patrimoine d'Afrique centrale. Archives films. Congo, Rwanda, Burundi, 1912-1960*, Tervuren, 2010 (avec un coffret DVD comprenant une sélection de films de la période coloniale).

VANTHEMSCHE Guy, *La Belgique et le Congo. Nouvelle histoire de Belgique*, Bruxelles, 2007.

VELLUT Jean-Luc (dir.), *La Mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren, 2005.

NB : cette orientation bibliographique sera encore un peu complétée (notamment sur l'analyse de l'image et liens internet)

CHRONOLOGIE

- 14^e siècle** Formation du royaume du Kongo (côte atlantique)
- 15^e siècle** Comptoirs portugais le long des côtes occidentales de l'Afrique
- 1483** Diogo Cao, navigateur portugais, atteint l'embouchure du fleuve Congo
- 1491** Baptême du roi du Kongo
- 1492** Christophe Colomb en Amérique
- 16^e siècle** Formation du royaume luba (Katanga central)
- 1510-1536** La traite atlantique se développe dans la région côtière de l'Afrique centrale
- Echanges diplomatiques entre le Kongo et le Portugal
- Evangelisation de la cour du roi du Kongo par des missionnaires portugais
- 1565** Première colonie européenne (Espagnols) en Amérique du Nord
- Fin 16^e** Début de la traite dans le Bas-Congo (région côtière)
- 17^e siècle** Essor des royaumes Kuba (Kasaï) et Lunda (Kasaï et Bandundu)
- Les Portugais sont concurrencés par les puissances maritimes hollandaise, française, danoise et anglaise sur la côte occidentale de l'Afrique
- Début de la traite au Katanga et dans le Bas-Kasaï
- Déclin du royaume Kongo
- 1620** Mayflower vers l'Amérique
- 1641** Les Hollandais investissent l'embouchure du fleuve Congo
- 1652** Fondation de la colonie hollandaise du Cap de Bonne-Espérance
- 18^e siècle** Installation des Zande (venus de l'actuel Soudan) dans le Nord du Congo
- 1794** Abolition de l'esclavage par la France révolutionnaire
- 1802** Rétablissement de l'esclavage par Napoléon
- 1805** Abolition de la traite par le Royaume-Uni
- 1808** Abolition de la traite par les USA
- 1817** Abolition de la traite par la France
- 1815** Fondation du royaume Mangbetu (nord-est)
- 1830** Indépendance de la Belgique
- 1833** Abolition de l'esclavage par le Royaume-Uni
- 1839** Premiers établissements français en Afrique noire (Gabon)
- 1848** Abolition de l'esclavage par la France
- Vers 1850** Les Zande sont de plus en plus puissants grâce à la traite et au commerce des armes
- 1852-1856** Exploration de l'Afrique australe par Livingstone
- 1853-1855** Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines*
- 1860** Abolition de l'esclavage par les USA
- 1865-1909** Règne de Léopold II
- 1869** Fondation du royaume de Garenganze par Msiri (sud-est du Congo)
- 1874-1877** Traversée du continent d'est en ouest par Henry Morton Stanley et descente du fleuve Congo jusqu'à l'embouchure
- Pénétration de la zone forestière congolaise par des marchands d'esclaves venus de Zanzibar
- 1876** Léopold II organise à Bruxelles une Conférence de géographie qui débouche sur l'*Association internationale africaine*
- 1877** L'*Association internationale africaine* devient le *Comité d'études du Haut-Congo*
- 1879** Le *Comité d'études du Haut-Congo* est remplacé par l'*Association internationale du Congo*
- Stanley crée les premières infrastructures du futur EIC pour Léopold II
- 1883** Colonisation française du Gabon et du Congo ; début à Madagascar
- 1884** Les USA reconnaissent l'*Association internationale du Congo* comme un pays ami
- Naissance de l'empire colonial allemand (Namibie)

- 1885** La Conférence de Berlin fixe le statut conventionnel du bassin du Congo et les reconnaît officiellement l'existence de l'EIC
- 1888** Lancement de la campagne antiesclavagiste du Cardinal Lavigerie à Rome
- Organisation de la Force Publique
- Début de l'évangélisation du Bas-Congo et du Kasai par les Scheutistes,
- 1889** Les terres vacantes sont déclarées propriété de l'EIC
- 1890-1898** Construction du chemin de fer Matadi-Léopoldville.
- 1891-** Exploitation intensive du caoutchouc dans le Domaine de la Couronne
- Mouvements de résistance de chefs locaux et des Arabo-swahili
- Msiri est vaincu par l'armée de l'EIC. L'Etat domine le sud-est du pays
- 1892** Une expédition géologique (Bia-Francqui-Cornet) prouve l'existence de ressources minières énormes au Katanga
- 1893** Arrivée des premiers missionnaires Jésuites dans l'EIC
- 1894** Arrivée des premiers Trappistes de Westmalle au Congo
- 1895** Naissance de l'Afrique-Occidentale française
- Mutinerie des soldats de la Force Publique à Luluabourg (Kasai)
- 1897** Début des cultures imposées (coton et cacao) et du travail forcé au Congo
- Mutinerie parmi l'expédition Dhanis (nord-est du Congo)
- Exposition universelle de Bruxelles : section coloniale à Tervuren
- 1898** Début de l'épidémie de maladie du sommeil au Congo
- 1899** Au cœur des ténèbres de Joseph Conrad
- Fin de l'empire colonial espagnol
- Arrivée des Rédemptoristes au Congo
- 1903** Dénonciation des abus du régime léopoldien par la Congo Reform Association
- Rapport Casement
- 1904-1905** Commission d'enquête internationale sur l'Etat indépendant du Congo
- 1906** Convention entre le Saint-Siège et l'EIC : les missions reçoivent des concessions de terre contre la prise en charge de l'enseignement pour Congolais
- Début de l'exploitation minière par l'UMHK au Congo
- 1907** Le Parlement belge se prononce pour la reprise de l'EIC
- 1908** Début de la colonie du Congo belge
- 1910** Abolition du travail forcé au Congo, remplacé par un impôt
- Naissance de l'Afrique-Equatoriale française
- 1911** Inauguration du chemin de fer entre le Katanga et l'Afrique du Sud
- 1913** Début de l'exploitation industrielle du cuivre au Congo
- Découverte des premiers diamants au Congo
- 1916** Victoire des troupes coloniales belges sur les Allemands à Tabora (Afrique de l'Est)
- 1917** Rétablissement des cultures obligatoires au Congo pour alimenter en vivres les troupes en Afrique de l'est
- Début d'exploitation du diamant au Kasai
- 1919** Dépossession allemande des colonies en Afrique de l'est
- Premier congrès panafricain (Paris)
- 1921** Kimbanguisme dans le Bas-Congo (secte d'inspiration chrétienne lancée par le prophète Simon Kimbangu)
- Deuxième Congrès panafricain (Londres et Bruxelles)
- 1923** Mandat de la SDN confié à la Belgique pour le Ruanda-Urundi
- 1925** Développement du Kitawala au Katanga (mouvement religieux prêchant le départ proche des Européens)
- 1928** Mise en service du chemin de fer BKC (Bas-Congo – Katanga)
- 1931** Grande révolte des Pende (nord-est du Congo)
- 1933-1934** Réorganisation administrative de la Colonie du Congo belge basée sur le principe d'une centralisation poussée

- 1935** Invasion de l’Ethiopie par l’Italie
- 1940-1945** Effort de guerre du Congo belge au profit des Alliés
- 1941** Grève des mineurs réprimée dans le sang à Elisabethville (Katanga)
- 1944** Révoltes au Kasai et au Katanga suite aux recrutements massifs de main-d’œuvre et à la détérioration des conditions de travail
- Mutinerie dans la Force Publique à Luluabourg (Kasai)
- 1950** Fondation de l’Abako (Association des Bakongo avec Kasa-Vubu)
- 1955** Visite du roi Baudouin et proposition d’une communauté belgo-congolaise
- Plan de Trente ans de Jef Van Bilsen
- Conférence de Bandung
- 1956** Manifeste de Conscience africaine (groupe créé en 1951) : rejet de l’idée de communauté belgo-congolaise et demande l’indépendance en 30 ans
- Indépendance du Soudan
- 1957** Indépendance du Ghana
- 1958** Fondation du Mouvement national congolais (MNC) de Patrice Lumumba
- Expo 58
- Conférence panafricaine d’Accra
- Indépendance de la Guinée
- 1959** Emeutes en janvier
- Baudouin s’engage à une indépendance non précipitée et à des élections locales
- Fondation de la Confédération des associations katangaises (Conakat)
- 1960** Table Ronde
- Indépendance du Congo belge
- Mutineries de la Force Publique
- Intervention militaire belge à Elisabethville, Léopoldville et Matadi ; sécession katangaïse ; intervention de l’ONU
- Kasa Vubu et Lumumba se démettent mutuellement
- Mobutu instaure le Collège des Commissaires généraux
- 1961** Assassinat de Lumumba
- 1962** Indépendance du Rwanda et du Burundi
- 1963** Pierre Mulele déclenche une rébellion révolutionnaire au Kwilu
- 1965** Coup d’Etat de Mobutu
- 1973** Nationalisation de toutes les entreprises étrangères
- 1997** Joseph-Désiré Kabila président
- 2001** Kabila président